

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Charles Fleury

Décembre 2011

Programme « Pratiques culturelles au Luxembourg »

La connaissance des pratiques culturelles et de l'évolution du comportement des publics figure parmi les priorités du programme d'études et de statistiques du Ministère de la Culture.

En partenariat avec le CEPS/INSTEAD, le Ministère de la Culture a développé et financé le programme « Pratiques culturelles au Luxembourg », outil d'observation visant à mesurer les évolutions de diffusion des différentes pratiques culturelles et du profil des publics au cours du temps.

Les analyses du programme « Pratiques culturelles au Luxembourg » sont essentiellement effectuées sur la base des données des « Enquêtes Culture », réalisées tous les dix ans (1999 et 2009), qui constituent le principal instrument de suivi des comportements culturels au Luxembourg, ainsi qu'au moyen d'enquêtes intermédiaires portant sur des aspects et des questions spécifiques à la culture (lecture, musique, jeunes...).

Plus d'infos : <http://lisoc.ceps.lu> et <http://www.mc.public.lu/>



LES ASSOCIATIONS CULTURELLES¹

CHARLES FLEURY

¹ Cette recherche est subventionnée par le Ministère de la Culture et fait partie du programme Pratiques culturelles au Luxembourg.

TABLE DES MATIERES

RESUME	6
1. INTRODUCTION	7
2. ACTIVITES ET BENEFICIAIRES DES ASSOCIATIONS CULTURELLES	10
2.1 DES ACTIVITES DIVERSES ET MULTIPLES	10
2.2 DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL.....	13
2.3 POUR UN PUBLIC LARGE ET DIVERSIFIE.....	15
3. CE QUI FAIT FONCTIONNER LES ASSOCIATIONS CULTURELLES	19
3.1 DES FONDS ESSENTIELLEMENT PRIVES COMPLETES PAR D'IMPORTANTES SUBVENTIONS PUBLIQUES	19
3.1.1 LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT PRIVE	24
3.1.2 LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT PUBLIC.....	25
3.2 DES SALARIES PEU NOMBREUX... DE SEXE MASCULIN ET DE NIVEAUX D'ETUDES ELEVES.....	27
3.3 DE NOMBREUX BENEVOLES D'AGE ET DE NIVEAU D'ETUDES MOYENS	30
4. PASSE ET AVENIR DES ASSOCIATIONS CULTURELLES.....	35
4.1 DES ASSOCIATIONS RELATIVEMENT ANCIENNES FONDEES PAR DES COLLECTIFS DE PERSONNES	35
4.2 LE NOMBRE DE BENEFICIAIRES ET LE NOMBRE D'ACTIVITES SONT RESTES RELATIVEMENT STABLES.....	37
4.3 DES BESOINS LIES AU FONCTIONNEMENT	39
5. CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	48

RESUME

Afin de davantage connaître l'organisation et la vie des associations culturelles qui représente le cœur de l'activité culturelle luxembourgeoise, le Ministère de la Culture a commandité cette étude exploratoire qui s'appuie sur les données de l'Enquête sur le secteur associatif réalisée au Luxembourg en 2009. Elle examine les caractéristiques et le fonctionnement des associations culturelles luxembourgeoises ainsi que les défis qui se posent actuellement à elles. Elle rend compte de la diversité des activités de ces associations, lesquelles, par leur nombre, occupent la première place du secteur associatif luxembourgeois et concernent le plus grand nombre de personnes et le public le plus diversifié. Elle montre que la majorité de ces associations bénéficient de ressources financières relativement limitées – du moins par rapport à la plupart des autres associations – et que ces ressources proviennent essentiellement de fonds privés, ce qui oblige les associations culturelles à s'appuyer largement sur le travail de bénévoles pour assurer leur fonctionnement. Enfin, elle fait état d'une certaine stabilité au niveau du nombre de leurs activités et de leurs bénéficiaires et identifie les besoins d'infrastructures et de promotion comme étant les principaux défis auxquels elles se trouvent actuellement confrontées.

1. INTRODUCTION

La vie culturelle du Luxembourg a connu, au cours de la dernière décennie, un dynamisme important. Malgré une culture de l'écran de plus en plus prégnante au sein des différentes catégories sociales et culturelles, on a observé une augmentation et une diversification importantes des activités et des sorties culturelles des résidents (Borsenberger et coll., 2011). Ainsi, entre 1999 et 2009, la proportion de lecteurs de livres est passée de 56 à 70%, celle des amateurs de cinéma, de théâtre, de concerts, de musées, d'autres sites du patrimoine et de spectacles de rue s'est accrue de 10 à 25 % et celle de la population développant une activité artistique en amateur a pratiquement doublé en dix ans.

L'augmentation des activités culturelles des résidents doit, entre autres explications, être mise en lien avec l'augmentation de l'offre et le dynamisme culturel créé par l'évènement Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007. On constate en effet que, en dix ans, le paysage culturel du Luxembourg a profondément évolué, de nouveaux lieux culturels tels que le MUDAM, la Rockhal et la Philharmonie ayant vu le jour. Quant à l'évènement culturel de 2007, il aurait non seulement enrichi la programmation culturelle luxembourgeoise, mais il aurait également eu un impact positif et durable sur les sorties culturelles des résidents, 16% d'entre eux ayant accru leur participation culturelle depuis cet évènement (Borsenberger et coll., 2011).

Les associations culturelles constituent des acteurs importants du dynamisme culturel. Selon Blond-Hanten et coll. (2010), la culture occupe non seulement la première place du secteur associatif luxembourgeois, mais les associations œuvrant prioritairement dans ce domaine d'activité sont celles qui rejoignent le plus grand nombre de personnes et le public le plus diversifié. L'enquête de l'European Values Study réalisée au Luxembourg en 2008 montre par ailleurs que, du point de vue du nombre de membres ou de bénévoles, les associations culturelles arrivent au deuxième rang de l'ensemble des organisations luxembourgeoises, ex aequo avec les associations syndicales, mais assez loin derrière les organisations de sports et de loisirs (Fleury, 2011). Ainsi, au total, 17% des résidents du Luxembourg disent être membre ou bénévole au sein d'une organisation culturelle, contre 32% dans le cas des organisations de sports et de loisirs. Les autres organisations suscitent une participation moins élevée, de 14% pour les organisations charitables, 13% pour les organisations écologiques et de protection des animaux, 10% pour les associations professionnelles et les associations pour le

développement du tiers-monde et la défense des droits de l'homme et moins de 10% pour les autres organisations ou activités.

Mais que sont les associations culturelles et quelles sont leurs principales activités ? Sur quoi et sur qui s'appuient-elles pour fonctionner ? Ont-elles bénéficié du dynamisme provoqué par l'évènement Luxembourg et Grande région, capitale culturelle de la culture 2007 et par l'augmentation de l'offre culturelle ? Le présent article a pour ambition de répondre à quelques-unes de ces interrogations. S'appuyant, pour ce faire, sur les données de l'Enquête sur le secteur associatif réalisée au Luxembourg en 2009 par le CEPS/INSTEAD pour le compte de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte², le présent article a pour objectif d'approfondir nos connaissances sur les associations sans but lucratif³ qui œuvrent principalement dans le secteur culturel⁴. À caractère purement exploratoire⁵, il examine dans un premier temps les activités des associations culturelles ainsi que les caractéristiques de leurs clientèles. Puis, dans un deuxième temps, il s'intéresse aux ressources des associations, examinant, d'une part, l'importance et la provenance des ressources financières, et, d'autre part, l'importance et les caractéristiques des ressources humaines, salariées et/ou bénévoles, dont elles disposent. Enfin, il tente d'appréhender l'avenir de ces associations en s'intéressant à leur origine, à l'évolution récente de leurs activités et de leurs clientèles puis aux problèmes et aux défis qui se posent actuellement à elles.

² Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à l'endroit de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, qui nous a autorisé à utiliser les données de l'Enquête sur le secteur associatif.

³ Une association sans but lucratif (d'utilité publique ou non) est définie comme étant une association qui ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales, ou qui ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel. À ces associations, s'ajoutent les fondations (les établissements qui tendent à la réalisation d'une œuvre d'un caractère philanthropique, social, religieux, scientifique, artistique, pédagogique, sportif ou touristique) et les organisations non gouvernementales (organisations d'intérêt public, sans but lucratif, qui interviennent dans le champ international pour apporter une aide humanitaire, essentiellement financée par des fonds privés, et sans relever d'un État ou d'une institution internationale). Pour plus de détails, voir le rapport de Blond-Hanten et coll. (2010), en particulier les pages 15 et 16.

⁴ Par « associations qui œuvrent principalement dans le secteur culturel », que nous appelons également « associations culturelles », nous entendons les associations dont l'activité principale relève du secteur culturel tel que défini par la Classification internationale des organisations sans but lucratif (International Classification of Non-profit Organizations (ICNPO)) développée par le Centre John Hopkins (Salamon et Anheier, 1996).

⁵ Il s'agit essentiellement de mesurer des tendances et des corrélations entre différentes variables et non d'aboutir à des estimations précises comme le ferait, notamment, un sondage politique. Le caractère exploratoire de cet article ne doit pas être sous-estimé dans la mesure où celui-ci s'appuie sur un échantillon d'associations culturelles relativement faible, ce qui limite fortement les possibilités d'analyses plus pointues. À cette première limite, s'ajoute le fait que l'Enquête sur le secteur associatif est la première enquête réalisée sur ce secteur d'activité, secteur dont on ne connaît pas précisément le nombre d'associations et la diversité de leur champ d'action. Sur ce dernier point, notons toutefois que les différents contrôles visant à tester la représentativité des données ont témoigné de leur fiabilité. Pour plus de détails sur la méthodologie de l'enquête nous référons le lecteur au rapport de Blond-Hanten et coll. (2010).

Autant que possible, nous privilégierons l'approche comparative tout au long de cet article. Nous tenterons non seulement de situer les associations culturelles grand-ducales au sein de l'ensemble du secteur associatif luxembourgeois, mais nous essaierons également de saisir les particularités et les similarités des associations culturelles luxembourgeoises par rapport aux associations culturelles canadiennes et françaises, pays pour lesquels nous disposons de données comparables. Aussi, nous ferons largement référence aux rapports *Le secteur associatif au Luxembourg* de Blond-Hanten et coll. (2010) et *Force vitale de la collectivité. Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* de Statistique Canada (2005) ainsi que l'ouvrage *Le paysage associatif français : mesures et évolutions* de Tchernonog (2007).

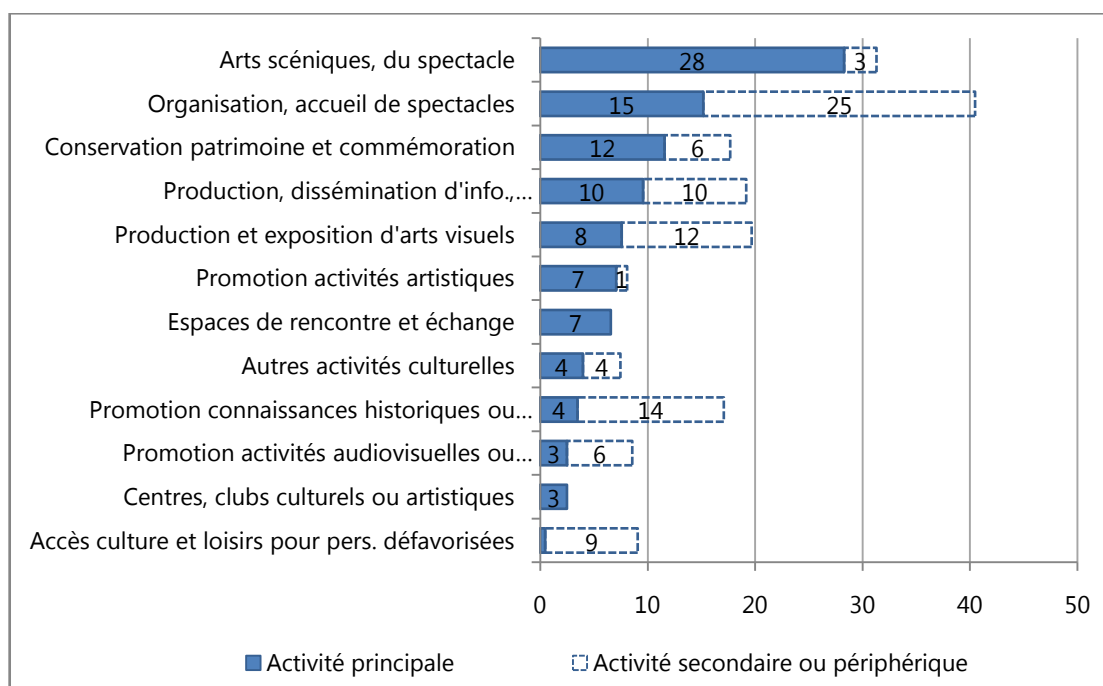
2. ACTIVITES ET BENEFICIAIRES DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Comme l'a montré le rapport *Le secteur associatif au Luxembourg* (Blond-Hanten et coll., 2010), les associations culturelles, qui représentent près du quart (22%) de l'ensemble des associations du pays, occupent la première place du secteur associatif luxembourgeois. Elles sont suivies par les associations de sports et les associations de loisirs, lesquelles représentent respectivement 16% et 12% de l'ensemble du secteur associatif grand-ducal. L'importance de la culture au sein du secteur associatif est nettement plus forte au Luxembourg qu'au Canada, où moins de 9% des associations œuvrent principalement dans ce secteur (Statistique Canada, 2005). Comparativement à la France, l'importance de la culture y est également plus forte, mais l'écart est nettement moins important, les associations culturelles représentant 19% de l'ensemble du secteur associatif français (Tchernonog, 2007). Mais quelles sont, précisément, les activités des associations culturelles luxembourgeoises et à qui s'adressent-elles ? Les paragraphes qui suivent visent à répondre à ces questions.

2.1 DES ACTIVITES DIVERSES ET MULTIPLES

L'analyse des activités principales des associations culturelles révèle que le domaine des arts de la scène et du spectacle constitue le champ d'action dans lequel on compte le plus grand nombre d'associations culturelles, 43% d'entre elles œuvrant principalement dans ce domaine (Graphique 1). De ce nombre, 28% œuvrent principalement dans celui spécifique aux arts scéniques et du spectacle, les 15% restant œuvrant dans celui de l'organisation et de l'accueil de spectacles. Les activités de conservation du patrimoine et de la commémoration et celles de la production, de la dissémination d'information et de la communication arrivent ensuite, celles-ci constituant les activités principales de, respectivement, 12% et 10% des associations culturelles. Suivent la promotion des activités artistiques et la constitution d'espaces de rencontre et d'échange, chacune de ces activités constituant l'activité principale de 7% des associations.

Graphique 1 : Activités principales, secondaires ou périphériques des associations culturelles (en %)



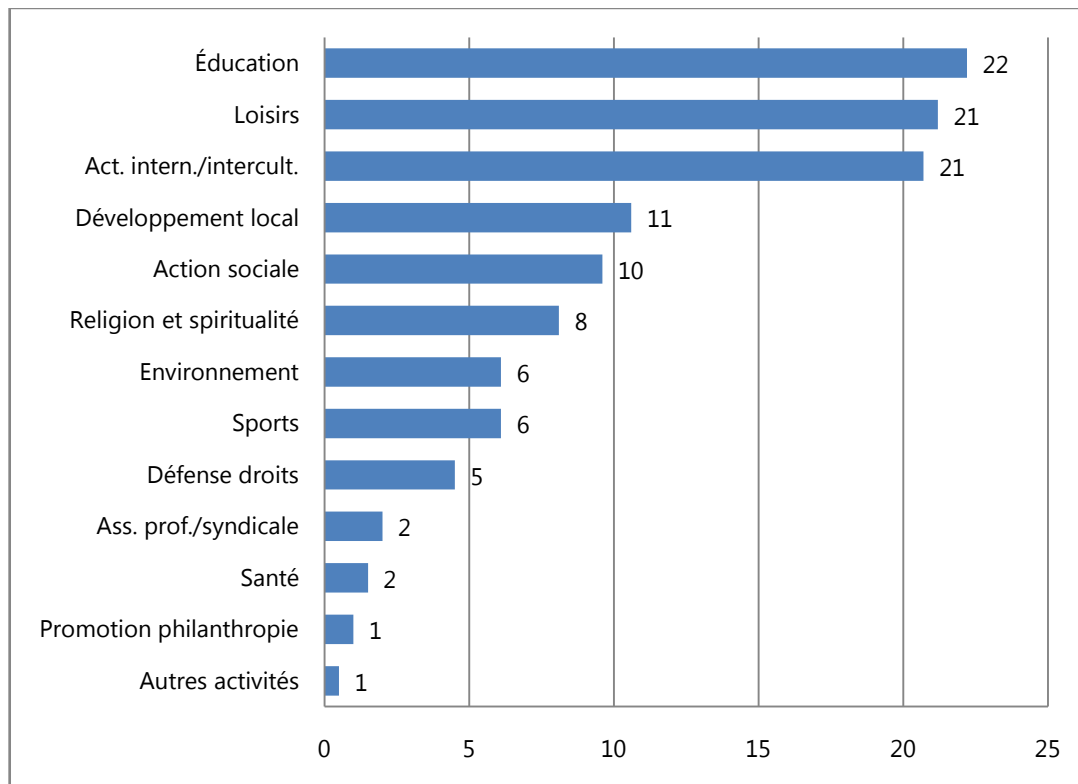
Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
 Champ : ensemble des associations dont l'activité principale s'inscrit dans le secteur culturel (N=198).
 Note de lecture : Les arts scéniques et les arts du spectacle constituent l'activité principale de 28% des associations culturelles et une activité secondaire ou périphérique de 3% des associations culturelles. Au total, 31% des associations culturelles ont ce type d'activité parmi leurs activités principales, secondaires ou périphériques.

Aussi instructive qu'elle soit, l'étude des associations culturelles en fonction de leur activité principale s'avère bien insuffisante pour dresser leur portrait. De fait, comme l'ont souligné Blond-Hanten et coll. (2010), si les associations culturelles font partie des associations les plus susceptibles d'œuvrer dans un seul domaine et d'avoir une seule activité, une majorité d'entre elles (58%) cumulent les activités. Aussi, il s'avère nécessaire de dépasser la stricte étude des activités principales en examinant également l'ensemble de leurs activités secondaires ou périphériques. Le portrait qui en découle, présenté au Graphique 1, s'avère légèrement différent de celui obtenu lors de l'étude des seules activités principales. Mentionnées par 40% des associations culturelles, les activités d'organisation et d'accueil de spectacle deviennent les activités les plus fréquentes, suivies par les arts scéniques et les arts du spectacles, mentionnés par 28% des associations, puis par la production et l'exposition d'arts visuels et la production, la dissémination d'information et la communication, toutes deux mentionnées par 20% des associations culturelles. Fait intéressant, des activités qui semblaient plutôt marginales lors de l'étude des activités principales deviennent plus importantes. Il en va ainsi de la promotion de connaissances historiques et littéraires, activité principale de seulement

4% des associations culturelles, mais activité secondaire ou périphérique de 14% des associations. Il en va de même des activités visant à faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les personnes handicapées, activité principale de moins de 1% des associations culturelles, mais activité secondaire ou périphérique de 9% d'entre elles.

Mais les activités des associations culturelles ne s'inscrivent pas seulement dans le secteur culturel. De fait, comme l'ont montré Blond-Hanten et coll. (2010), 48% des associations culturelles déclarent au moins une activité dans un autre domaine. Le Graphique 2 permet de visualiser les domaines qui se conjuguent le plus fréquemment avec les activités culturelles des associations qui font de la culture leur domaine d'activité principal. Il montre que les activités culturelles se conjuguent avec tous les autres secteurs, mais que certains domaines sont plus fréquents que d'autres. Trois secteurs se démarquent particulièrement : le secteur de l'éducation, dont les activités sont mentionnées par 22% des associations culturelles, celui des loisirs, également mentionné par 21% des associations culturelles, puis celui des activités internationales ou interculturelles, mentionné par 21% des associations culturelles.

Graphique 2 : Les autres domaines dans lesquels œuvrent les associations culturelles (en %)

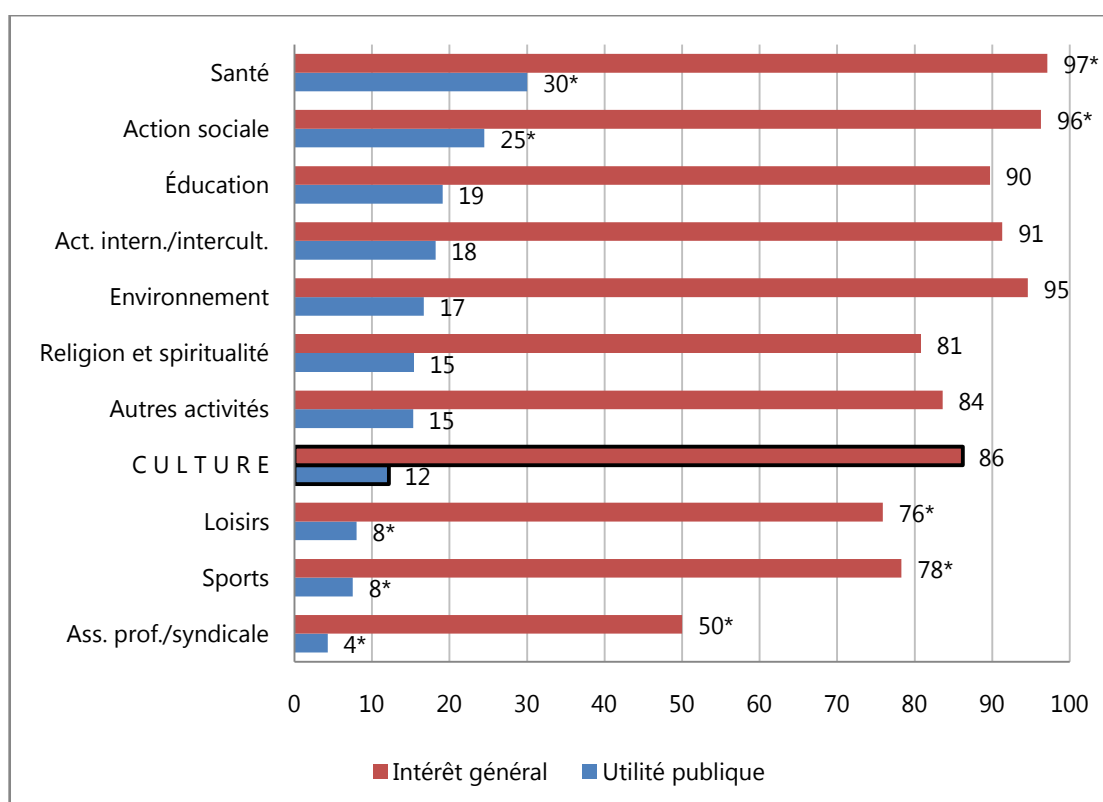


Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
 Champ : ensemble des associations dont l'activité principale s'inscrit dans le secteur culturel (N=198).
 Note de lecture : 22% des associations culturelles œuvrent également dans le secteur éducatif.

2.2 DES ASSOCIATIONS D'INTERET GENERAL

Un peu plus d'une association culturelle sur dix (12%) est reconnue d'utilité publique (Graphique 3). Cette reconnaissance, plus fréquemment attribuée aux associations œuvrant dans le secteur de la santé (30%) et de l'action sociale (25%), est attribuée aux organismes qui en font la demande au Ministère de la Justice, lequel s'assure que l'association a un but d'intérêt général et qu'elle œuvre dans le domaine philanthropique, religieux, scientifique, artistique, pédagogique, social, sportif ou touristique (Blond-Hanten et coll., 2010). Définie dans la loi d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934, la notion d'intérêt général stipule que « l'œuvre doit présenter un intérêt général pour la collectivité » et que « ses activités doivent avoir une certaine envergure et sa gestion doit être désintéressée, sans aucune contrepartie directe ou indirecte de la contribution effectuée » (Blond-Hanten, 2010 : 54).

Graphique 3 : Proportion d'associations reconnues d'utilité publique⁶ et/ou se disant d'intérêt général selon leur domaine d'activité principal (en %)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations (N=907).

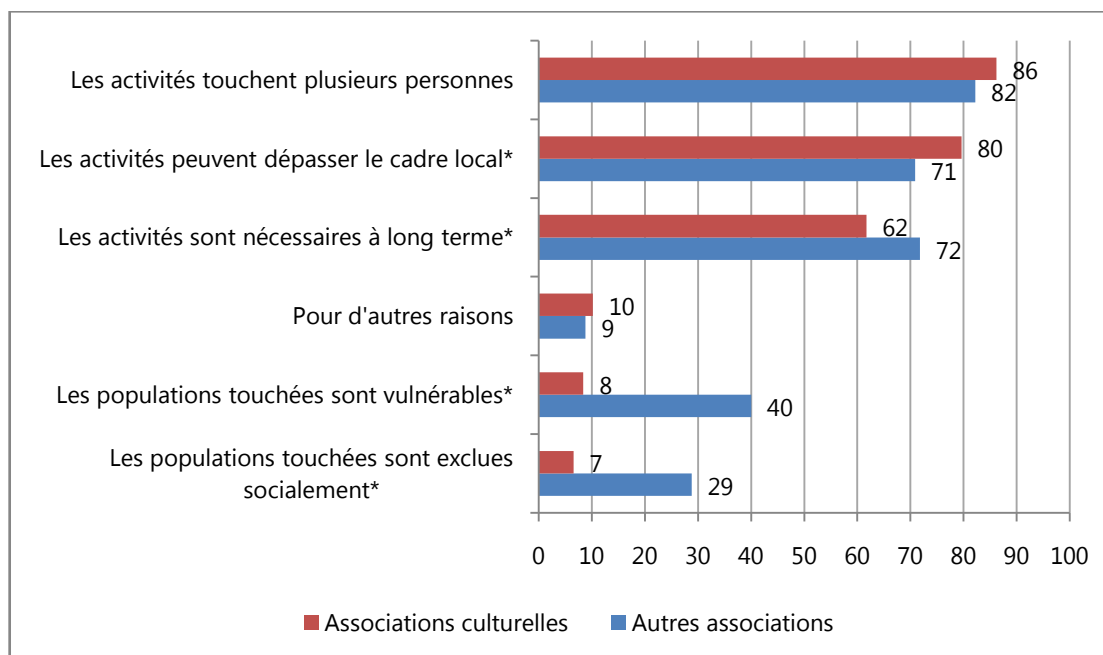
Note de lecture : 12% des associations culturelles sont reconnues d'utilité publique et 86% disent poursuivre un but d'intérêt général. Les proportions marquées d'un astérisque sont statistiquement différentes de la moyenne des associations ($p \leq 0,05$).

⁶ Outre les associations sans but lucratif reconnues d'utilité publique (variable A2), nous avons considéré les fondations se disant d'utilité publique (variable A5) comme étant effectivement d'utilité publique.

Si seulement 12% des associations culturelles sont reconnues d'utilité publique, la très grande majorité poursuit un but d'intérêt général. Ce sont en effet 86% des associations culturelles qui disent poursuivre un tel objectif, une proportion inférieure à celles observées dans les domaines de la santé (97%), de l'action sociale (96%) et de l'environnement (95%), mais supérieure à celles observées au sein des associations de sports (78%) et de loisirs (76%) et au sein des associations professionnelles et syndicales (50%) (Graphique 3). Les raisons pour lesquelles les associations culturelles estiment poursuivre un but d'intérêt général sont, d'une part, parce que leurs activités s'adressent à un grand nombre de personnes (86%) et, d'autre part, parce qu'elles dépassent le cadre strictement local (80%) (Graphique 4). Comparativement aux autres associations, les associations culturelles évoquent d'ailleurs plus souvent ces arguments. Bien qu'elles le fassent moins souvent que les autres associations, les associations culturelles sont également nombreuses à justifier leur réponse par le caractère nécessaire à long terme de leurs activités (62%). En revanche, assez peu d'entre elles justifient leur caractère « d'intérêt général » par le fait que les populations touchées sont vulnérables (8%) ou en situation d'exclusion sociale (7%). Cette situation contraste fortement avec ce qui est observé au sein des autres associations, où les proportions respectives sont de 40% et de 29%⁷.

⁷ Ce sont surtout les associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale (83% et 69%), de la santé (81% et 49%) et des activités internationales ou interculturelles (48% et 38%) qui donnent ces raisons.

Graphique 4 : Principales raisons pour lesquelles les associations se disent d'intérêt général selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal (en %)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
 Champ : ensemble des associations se percevant comme une association poursuivant un objectif d'intérêt général (N=753).
 Note de lecture : 86% des associations culturelles qui poursuivent un objectif d'intérêt général justifient ce caractère par le fait que les activités de l'association touchent un grand nombre de personnes ; c'est le cas de 82% des associations œuvrant principalement dans un autre secteur. Les raisons marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

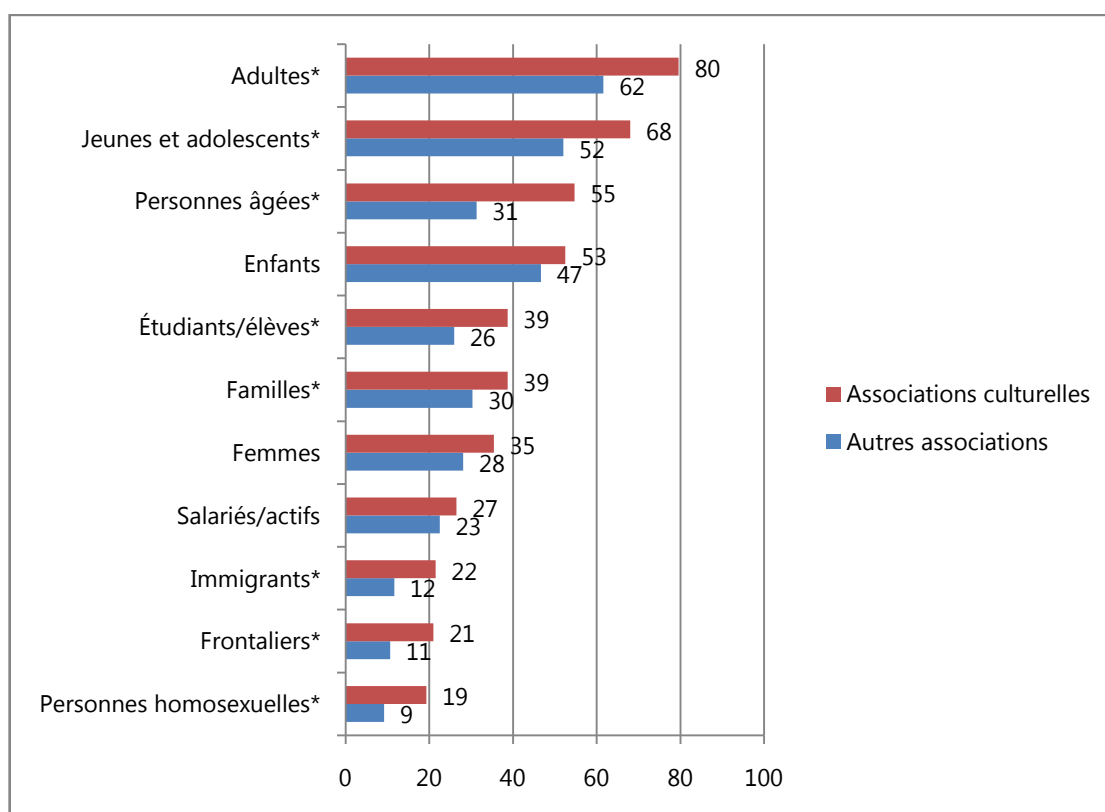
2.3 POUR UN PUBLIC LARGE ET DIVERSIFIÉ

Les associations culturelles poursuivraient donc des objectifs d'intérêt général en raison de l'étendue de leur clientèle qui profitent de leurs activités et du territoire géographique qu'elles couvrent. Lorsque nous nous intéressons aux principaux bénéficiaires des activités des associations culturelles, nous ne sommes dès lors pas surpris de constater que ceux-ci sont particulièrement nombreux et proviennent d'horizons divers. En fait, selon Blond-Hanten et coll. (2010), les associations du secteur culturel, qui rassemblent un nombre médian de 500 bénéficiaires, constituent les associations qui atteignent le plus grand nombre de personnes et le public le plus diversifié. « Les associations culturelles sont les plus hétéroclites puisque plus de 43% d'entre elles s'adressent à l'ensemble de la population alors que, dans l'ensemble des associations, cela ne concerne que 26% », écrivent-elles à ce propos (Blond-Hanten et coll., 2010 : 35).

Le Graphique 5, qui présente les diverses catégories de bénéficiaires du secteur associatif, témoigne bien des caractères large et diversifié du public des associations culturelles. Il

apparaît, en effet, que celles-ci mentionnent les différents publics plus fréquemment que ne le font les autres associations. Ainsi, et pour ne mentionner que les catégories les plus générales, 80% des associations culturelles disent s'adresser aux adultes (contre 62% des autres associations), 68% aux jeunes et aux adolescents (contre 52%), 55% aux personnes âgées (contre 31%) et 53% aux enfants (contre 47%).

Graphique 5 : Catégories de la population qui bénéficient des activités du secteur associatif selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal (en %)



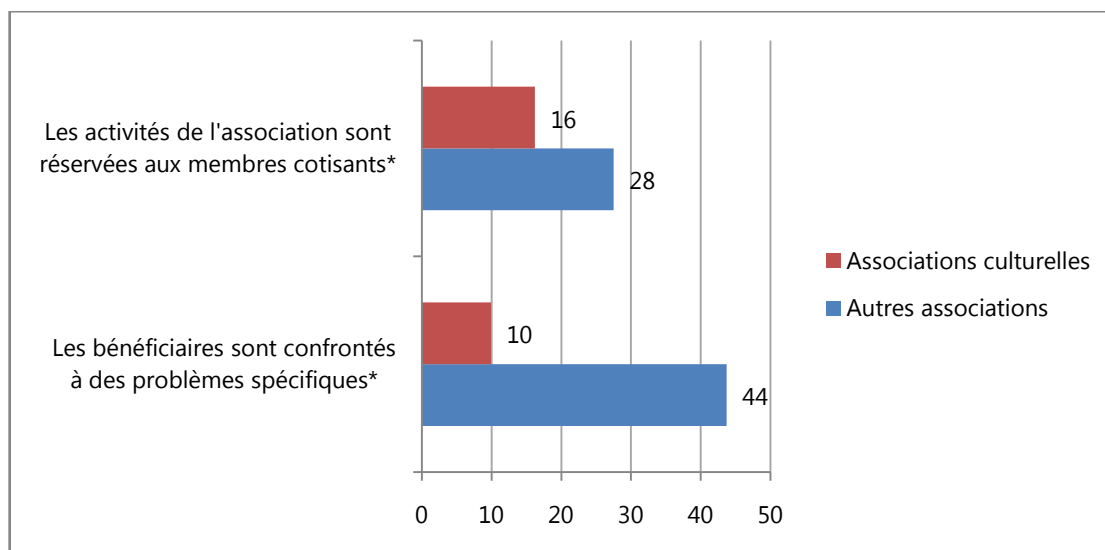
Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations (N=907).

Note de lecture : 80% des associations culturelles ont la population adulte parmi leur clientèle contre 62% des autres associations. Les catégories marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

Fait intéressant, les associations culturelles sont parmi les associations dont l'accès aux activités est le moins lié à une adhésion obligatoire, seulement 16% d'entre elles réservant leurs activités à leurs membres, comparativement à 28% en moyenne pour les autres associations (Graphique 6). Elles sont également moins nombreuses à avoir une clientèle aux prises avec des problèmes spécifiques, moins d'une sur dix (9%) faisant état d'un ou plusieurs problème(s) (dont les plus fréquents sont la solitude, le manque de représentation et le manque de formation), contre 44%, en moyenne, pour les autres associations. Cela témoigne

bien du fait que les associations culturelles n'ont généralement pas été créées pour répondre à un problème spécifique, mais qu'elles ont plutôt comme objectif le partage et la diffusion d'activités culturelles au sein d'une population que l'on souhaite la plus large possible.

Graphique 6 : Quelques caractéristiques des bénéficiaires des associations selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal (en %)

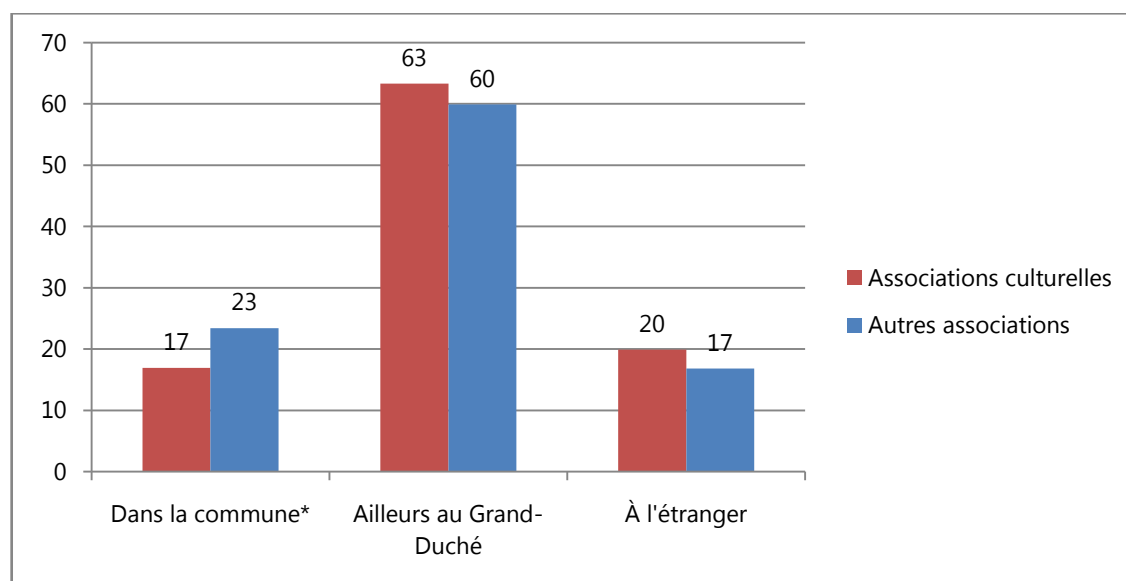


Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
 Champ : ensemble des associations (N=907).
 Note de lecture : 16% des associations culturelles réservent leurs activités à leurs membres cotisants (contre 28% des autres associations) et 10% affirment que la population qui bénéficie de leurs activités est confrontée à des problèmes spécifiques (contre 44% des autres associations). Les variables marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

Enfin, notons qu'à l'instar des autres associations⁸, la majorité des bénéficiaires des associations culturelles habitent au Luxembourg, 80% d'entre elles affirmant que leur clientèle habite principalement le pays (Graphique 7). Une minorité d'associations (17%) soutient que leur clientèle réside principalement dans la commune de l'association, ce qui témoigne du caractère national et extra-local des activités des associations culturelles. À cet égard, les associations culturelles ne se distinguent pas de manière significative des autres associations.

⁸ À l'exception des associations œuvrant dans le domaine des activités internationales et interculturelles et dans celui de l'éducation qui affichent un caractère plus international.

Graphique 7 : Origine des bénéficiaires des associations selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal (en %)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
Champ : ensemble des associations (N=907).

Note de lecture : 17% des associations culturelles disent que les bénéficiaires de leurs activités résident surtout dans la commune de l'association, 63% qu'ils résident surtout ailleurs au Grand-Duché et 20% qu'ils résident surtout à l'étranger. Les catégories marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

3. CE QUI FAIT FONCTIONNER LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Les associations culturelles comptent un nombre limité de membres cotisants, leur nombre médian s'établissant à 41 contre 52 pour l'ensemble des autres associations. Ce nombre relativement faible de cotisants laisse présager que, pour fonctionner, les associations culturelles doivent aller puiser ailleurs les ressources financières devant assurer leur fonctionnement. Où vont-elles les puiser et quel est l'apport des subventions publiques dans leur financement ? Il s'agit de deux questions auxquelles nous tenterons de répondre dans la présente partie.

Mais il ne sera pas seulement question du financement des associations culturelles. Nous tenterons également d'en connaître davantage sur les acteurs qui leur permettent de fonctionner. Le rapport de Blond-Hanten et coll. (2010) révélait que, si quelques associations culturelles comptent des salariés, la majorité d'entre elles s'appuient surtout sur le travail de bénévoles pour fonctionner. Qui sont les salariés et les bénévoles des associations culturelles et quelle est l'ampleur de leur engagement ? C'est également à ces questions que nous tenterons de répondre dans cette partie.

3.1 DES FONDS ESSENTIELLEMENT PRIVÉS COMPLÈTES PAR D'IMPORTANTES SUBVENTIONS PUBLIQUES

Au total, 81% des associations culturelles ont déclaré des revenus en 2008, soit une proportion similaire à celle observée au sein des autres associations⁹ (Tableau 1). Parmi ces associations, le montant médian des ressources financières dont elles ont bénéficié s'établissait à 10 681 euros pour les associations culturelles contre 14 743 euros, en moyenne, pour les autres associations. Cette moyenne cache toutefois de fortes variations selon le secteur d'activité, les associations œuvrant dans le domaine de la santé et de l'action sociale bénéficiant des budgets les plus élevés (respectivement 149 390 euros et 119 971 euros) alors que les associations œuvrant dans les secteurs des sports et des loisirs bénéficient des budgets les moins élevés (respectivement 9 138 euros et 9 190 euros) (Blond-Hanten et coll., 2010).

⁹ Les associations restantes ont déclaré aucun revenu (9%) ou étaient incapables de répondre (10%).

Tableau 1 : Revenus déclarés par les associations en 2008 selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal

Revenus en 2008	Associations culturelles	Autres associations	Ensemble des associations
Revenus déclarés	81%	83%	82%
^L Montant médian	10 681 €	14 743 €	13 430 €
Aucun revenu déclaré	9%	10%	9%
Information manquante	10%	7%	8%

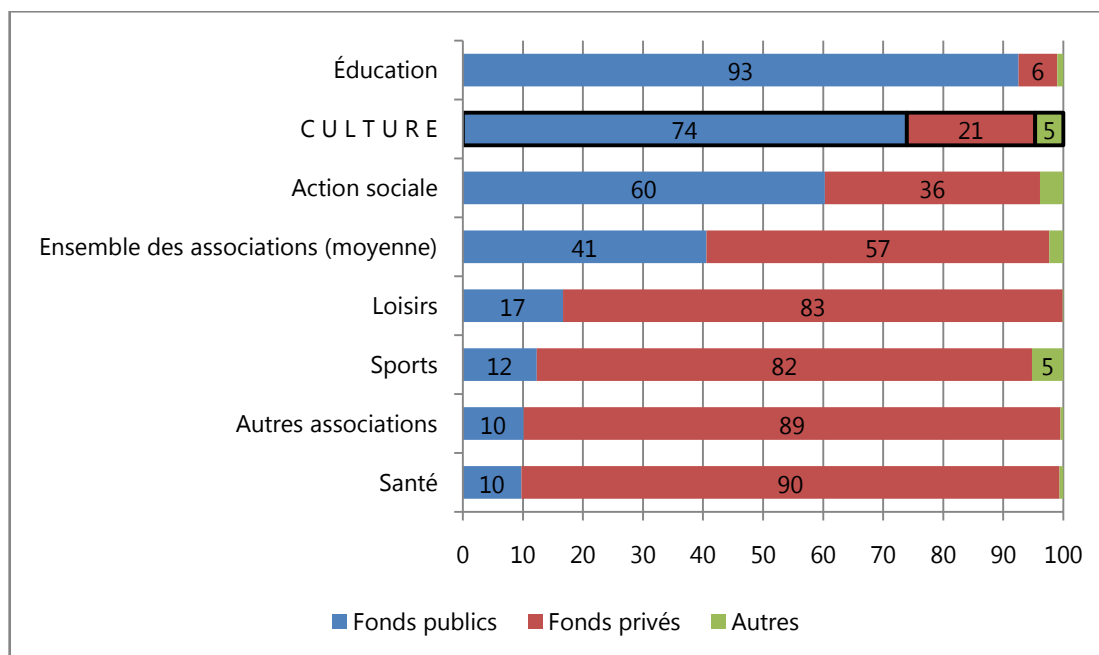
Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. *Champ* : ensemble des associations (N=907).

Note de lecture : 81% des associations culturelles ont déclaré des revenus en 2008. Parmi elles, le montant médian des revenus s'établissait à 10 681 euros. Aucune différence présentée dans ce tableau n'est statistiquement significative ($p \leq 0,05$).

Au total, 74% du revenu total déclaré par l'ensemble du secteur des associations culturelles en 2008 provient de sources de financement public¹⁰. C'est davantage que ce que l'on observe pour l'ensemble des autres domaines du secteur associatif, où la part des fonds publics est généralement inférieure à 20% de l'ensemble des ressources financières des associations (à l'exception des secteurs éducatif et de l'action sociale où les fonds publics représentent respectivement 93% et 60% des revenus totaux) (Graphique 8). C'est également davantage que ce que l'on observe en France et au Canada, où la part des fonds publics dans le financement des associations culturelles s'élève à 47% et 28% respectivement (Tchernonog, 2007 ; Statistique Canada, 2005).

¹⁰ Les ressources publiques déclarées par chacune des associations ont été additionnées et rapportées au total des ressources publiques, privées et d'autres sources de ces mêmes associations. Notons que seules les associations ayant déclaré des revenus sont concernées par ce calcul (voir Tableau 1). Enfin, les associations dont le total des revenus publics, privés et d'autres sources ne correspondait pas au revenu total déclaré en 2008 ont été exclues des calculs (nous avons toléré une différence de ± 10 euros). Ces associations représentaient 19% des associations culturelles ayant déclaré des revenus et 21% des autres associations. Une analyse plus poussée des caractéristiques de ces associations révèle que celles-ci ont plus souvent déclaré des revenus de 20 000 euros ou plus en 2008. La part des financements publics étant généralement plus importante au sein de ces associations, il est possible que notre calcul sous-évalue légèrement la part des fonds publics dans le financement du secteur associatif. Rappelons par ailleurs que ce calcul ne tient pas compte des associations dont le revenu total en 2008 est inconnu (voir tableau 1).

Graphique 8 : Part des fonds publics et privés dans la composition des revenus du secteur associatif en 2008 par domaine d'activité principal (en % du revenu total)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
Champ : ensemble des associations ayant déclaré des revenus en 2008 (n=744). Les associations pour lesquelles il était impossible d'identifier de manière précise la composition du revenu (soit parce que l'information était incomplète ou parce que l'addition des différentes sources de revenus ne correspondait pas au revenu total déclaré (nous avons toléré une différence de ± 10 €)) sont exclues des calculs. Ces exclusions représentent 21% de l'échantillon étudié (19% dans le cas des associations culturelles). Voir note infrapaginale no 10 pour plus de détails.

Note de lecture : 74% des revenus totaux cumulés de l'ensemble des associations culturelles provenaient de sources de financement public.

Ces résultats sont toutefois trompeurs dans la mesure où ils ne tiennent pas compte d'une éventuelle distribution inégale des fonds publics parmi les associations culturelles. Les résultats précédents reflètent, en effet, la situation de l'ensemble du secteur associatif culturel et non celle de chacune des associations qui composent ce secteur. La plupart des associations culturelles disposant de ressources financières relativement modestes, il suffit en fait que les associations aux revenus les plus importants disposent d'importantes subventions publiques pour donner le ton à l'ensemble du secteur, et ce, peu importe que la majorité des associations du secteur perçoivent peu de subventions publiques. Aussi, il s'avère nécessaire d'examiner la provenance des revenus à l'échelle des associations plutôt qu'à celle du secteur, et ce, en distinguant les associations en fonction de l'ampleur de leurs ressources financières.

Cette analyse, présentée au Tableau 2, révèle des résultats beaucoup plus nuancés. Il apparaît, d'une part, que les associations culturelles comptent davantage sur les sources privées pour assurer leur financement, celles-ci représentant, en moyenne, 73% de leur revenu total, contre 24% pour les revenus de sources publiques. Comme on le présageait au paragraphe précédent,

ce sont les associations disposant des ressources financières les plus importantes (100 000 € et plus) qui comptent le plus sur le financement public, ce dernier représentant, en moyenne, 48% de leur ressources financières totales, contre 18% dans le cas des associations au budget le plus modeste (moins de 20 000 €). Or, il faut noter que les premières ne représentent que 15% de l'ensemble des associations culturelles, alors que les secondes en représentent 65%. Notons par ailleurs que la probabilité de disposer de subventions publiques varie également selon l'importance du revenu, les associations affichant les revenus les plus élevés étant les plus susceptibles d'en percevoir (79% contre 64% en moyenne). Cela étant dit, même au sein des associations culturelles disposant des revenus les plus faibles, une majorité (57%) dispose de financements publics.

De manière générale, les associations culturelles ne semblent pas se distinguer de manière significative de l'ensemble des autres associations quant à la composition de leurs revenus et la probabilité de percevoir du financement public. En fait, si les premières semblent davantage compter sur ce type de financement que ne le font les secondes, et ce, peu importe l'ampleur du budget, les écarts ne sont pas assez importants pour en conclure une véritable tendance. Il est toutefois possible que la taille relativement faible de notre échantillon explique l'absence de différences statistiquement significatives.

Tableau 2 : Proportion d'associations selon l'ampleur des ressources financières, part moyenne des différentes sources de financement dans la composition du revenu des associations et proportion d'associations touchant des revenus de sources publiques selon l'ampleur des ressources financières et selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal

	Proportion d'associations selon l'ampleur des ressources financières (en %)	Part moyenne des différentes sources de financement dans la composition du revenu des associations (en % du revenu total)			Proportion d'associations touchant des revenus de sources publiques (en %)
		Sources privées	Sources publiques	Autres sources	
Associations culturelles					
Moins de 20 000 €	65*	81	18	1	57
20 000 à 99 999 €	21	72	25	3	74
100 000 € et plus	15*	43	48	8	79
Total	100	73	24	2	64
Autres associations					
Moins de 20 000 €	55*	85	13	2	46
20 000 à 99 999 €	19	80	19	2	57
100 000 € et plus	26*	57	39	3	71
Total	100	77	21	2	55
Ensemble des associations					
Moins de 20 000 €	57	84	14	2	49
20 000 à 99 999 €	19	78	20	2	61
100 000 € et plus	24	56	40	4	72
Total	100	76	22	2	57

Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

Champ : ensemble des associations ayant déclaré des revenus en 2008 (n=744). Les associations pour lesquelles il était impossible d'identifier de manière précise la composition du revenu (soit parce que l'information était incomplète ou parce que l'addition des différentes sources de revenus ne correspondait pas au revenu total déclaré (nous avons toléré une différence de ± 10 €)) sont exclues des calculs. Ces exclusions représentent 21% de l'échantillon étudié (19% dans le cas des associations culturelles). Voir note infrapaginale no 10 pour plus de détails.

Note de lecture : 65% des associations culturelles disposaient d'un revenu inférieur à 20 000 euros en 2008. Parmi ces associations, les fonds privés représentaient, en moyenne, 81% du revenu total, les fonds publics 18% et les autres ressources 1%. Toujours parmi ces associations, 57% ont perçu des financements publics. Les proportions marquées d'un astérisque reflètent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

3.1.1 LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT PRIVE

Les principales sources de financement privé des associations culturelles sont les recettes d'activités et les recettes issues de la vente de produits et de services, lesquelles sont touchées par 72% des associations culturelles et représentent, en moyenne, 37% de leurs ressources financières totales (Tableau 3). Ce sont les associations disposant d'un revenu de 20 000 € à 99 999 € qui comptent le plus sur cette source de financement, alors que ce sont les associations disposant d'un revenu de 100 000 € et plus qui comptent le moins sur elle.

Tableau 3 : Probabilité de recevoir des revenus provenant de différentes sources privées et part des différentes sources de revenus privés dans la composition du revenu total des associations culturelles

	Ressources financières totales			Ensemble des associations culturelles
	Moins de 20 000 €	20 000 € à 99 999 €	100 000 € et plus	
Probabilité (en %) de recevoir des revenus provenant...				
... de cotisations des membres	75	67	63	72
... de dons des particuliers, de legs ou de libéralités	38	44	21	37
... de parrainage ou de mécénat d'entreprises	20	22	42*	24
... de recettes d'activité et de vente de produits et de services	70	85	56	72
... de revenus de placements (financiers et immobiliers)	23	22	37	25
Part des différentes sources de revenus privés dans la composition du revenu total (en % du revenu total)				
... Les cotisations des membres	26	16	12	22
... Les dons des particuliers, les legs et les libéralités	10	4	4	8
... Le parrainage et le mécénat d'entreprises	4	6	6	5
... Les recettes d'activité et de vente de produits et de services	38*	47*	18*	37
... Les revenus de placements (financiers et immobiliers)	4	1	<1	3

Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
Champ : ensemble des associations culturelles ayant déclaré des revenus en 2008 (n=160). Les associations pour lesquelles il était impossible d'identifier de manière précise la composition du revenu (soit parce que l'information était incomplète ou parce que l'addition des différentes sources de revenus ne correspondait pas au revenu total déclaré (nous avons toléré une différence de ± 10 €)) sont exclues des calculs. Ces exclusions représentent 19% de l'échantillon étudié.

Note de lecture : 75% des associations culturelles bénéficiant d'un revenu total annuel inférieur à 20 000 € perçoivent des revenus provenant de cotisations des membres. Celles-ci représentent 26% de leur revenu total. Les proportions marquées d'un astérisque reflètent des différences statistiquement significatives selon l'ampleur du budget de l'association ($p \leq 0,05$).

Les cotisations des membres constituent la seconde source principale de revenus privés, étant touchées par 72% des associations culturelles et représentant, en moyenne, 22% de leurs ressources financières totales. Il semble que ce soit les associations disposant des plus faibles revenus qui s'appuient le plus sur cette source de financement privé et les associations disposant des revenus les plus élevés qui s'y appuient le moins.

Les autres sources de revenus privés sont nettement moins importantes. Ainsi, les dons et les legs de particuliers ne représentent, en moyenne, que 8% du budget total des associations culturelles et sont reçus par un peu plus du tiers d'entre elles, le plus souvent par les associations disposant des revenus les plus faibles. Les revenus de placements sont, quant à eux, perçus par le quart des associations culturelles (37% des associations culturelles disposant des revenus les plus élevés) mais représentent moins de 4% de leur revenu total. Enfin, les revenus issus du parrainage et du mécénat d'entreprises représentent, en moyenne, 5% du budget total et sont touchés par un peu moins du quart (24%) des associations culturelles (42% de celles qui disposent des revenus les plus élevés).

3.1.2 LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT PUBLIC

Les principales sources de financement public des associations culturelles sont les financements communaux réguliers, perçus par 52% d'entre elles et représentant, en moyenne, 13% de leur revenu total (Tableau 4). Si ces financements semblent être touchés plus souvent par les associations disposant des revenus les plus faibles, on n'observe pas de différences significatives quant à la part de cette source de financement dans la composition du revenu total des associations.

Le financement régulier de l'État est la seconde source de financement public sur lequel s'appuient les associations culturelles : il représente 8% de leur budget total et est touché par 22% d'entre elles. Ce sont toutefois essentiellement les associations disposant des ressources financières les plus élevées qui s'appuient sur cette source de revenu, celle-ci représentant, dans leur cas, 30% de leur budget total et étant touchée par 68% d'entre elles.

Les autres sources de financement public, qu'elles soient régulières ou ponctuelles, sont nettement moins importantes, chacune d'elles étant touchée par moins de 10% des associations culturelles et représentant moins de 1% de leur budget total. Ce sont

généralement les associations aux budgets les plus importants qui bénéficient le plus de ces sources de revenus.

Tableau 4 : Probabilité de recevoir des revenus provenant de différentes sources publiques et part des différentes sources de revenus publics dans la composition du revenu total des associations culturelles

	Ressources financières totales			Ensemble des associations culturelles
	Moins de 20 000 €	20 000 € à 99 999 €	100 000 € et plus	
Probabilité (en %) de recevoir des revenus provenant...				
... de financements communaux réguliers	46	59	63	52
... de financements de l'État réguliers	10*	30	68*	22
... de financements européens réguliers	0	0	11*	2
... d'autres financements publics réguliers	5	7	21*	8
... de financements communaux ponctuels	5*	19	16	9
... de financements de l'État ponctuels	1*	11	16*	5
... de financements européens ponctuels	0	4*	0	1
... d'autres financements publics ponctuels	0	4	5	2
Part des différentes sources de revenus publics dans la composition du revenu total (en % du revenu total)				
... Les financements communaux réguliers	13	8	16	13
... Les financements de l'État réguliers	3*	7*	30*	8
... Les financements européens réguliers	0	0	1	<1
... Les autres financements publics réguliers	1	1	0	1
... Les financements communaux ponctuels	1	3	1	1
... Les financements de l'État ponctuels	1	3	2	1
... Les financements européens ponctuels	0	1	<1	<1
... Les autres financements publics ponctuels	0	0	0	0

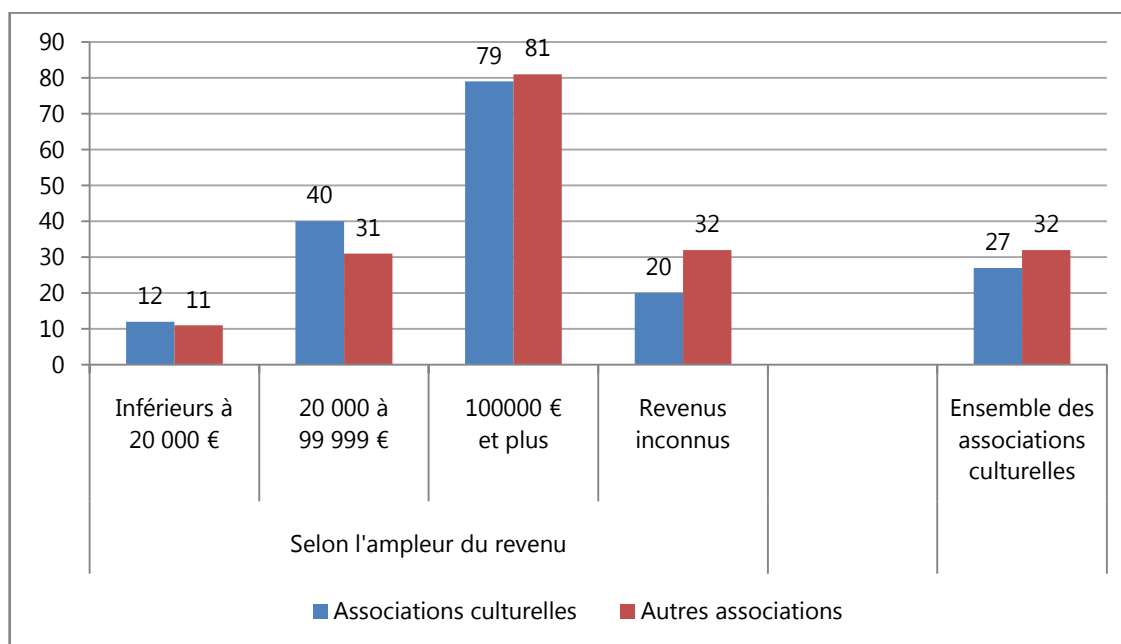
Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
Champ : ensemble des associations culturelles ayant déclaré des revenus en 2008 (n=160). Les associations pour lesquelles il était impossible d'identifier de manière précise la composition du revenu (soit parce que l'information était incomplète ou parce que l'addition des différentes sources de revenus ne correspondait pas au revenu total déclaré (nous avons toléré une différence de ± 10 €)) sont exclues des calculs. Ces exclusions représentent 19% de l'échantillon étudié.

Note de lecture : 46% des associations culturelles bénéficiant d'un revenu total annuel inférieur à 20 000 € perçoivent des revenus provenant de financements communaux réguliers. Ces financements représentent 13% de leur revenu total. Les proportions marquées d'un astérisque reflètent des différences statistiquement significatives selon l'ampleur du budget de l'association ($p \leq 0,05$).

3.2 DES SALAIRES PEU NOMBREUX... DE SEXE MASCULIN ET DE NIVEAUX D'ÉTUDES ÉLEVÉS

Au total, 27% des associations culturelles ont des salariés, une proportion supérieure à celle observée en France (15%) mais inférieure à celle observée au Canada (37%) (Tchernonog, 2007 ; Statistique Canada, 2005). Comme on pouvait s'y attendre, et comme cela s'observe également en France, au Canada et au sein des autres associations, ce sont les associations disposant des ressources financières les plus importantes qui sont les plus susceptibles d'avoir des salariés : 79% des associations culturelles luxembourgeoises disposant de revenus de 100 000 euros ou plus emploient des salariés contre 12% de celles dont le revenu est inférieur à 20 000 euros (Graphique 9).

Graphique 9 : Probabilité d'avoir des salariés selon l'ampleur du budget de l'association et selon que la culture constitue ou non le secteur d'activité principal (en %)



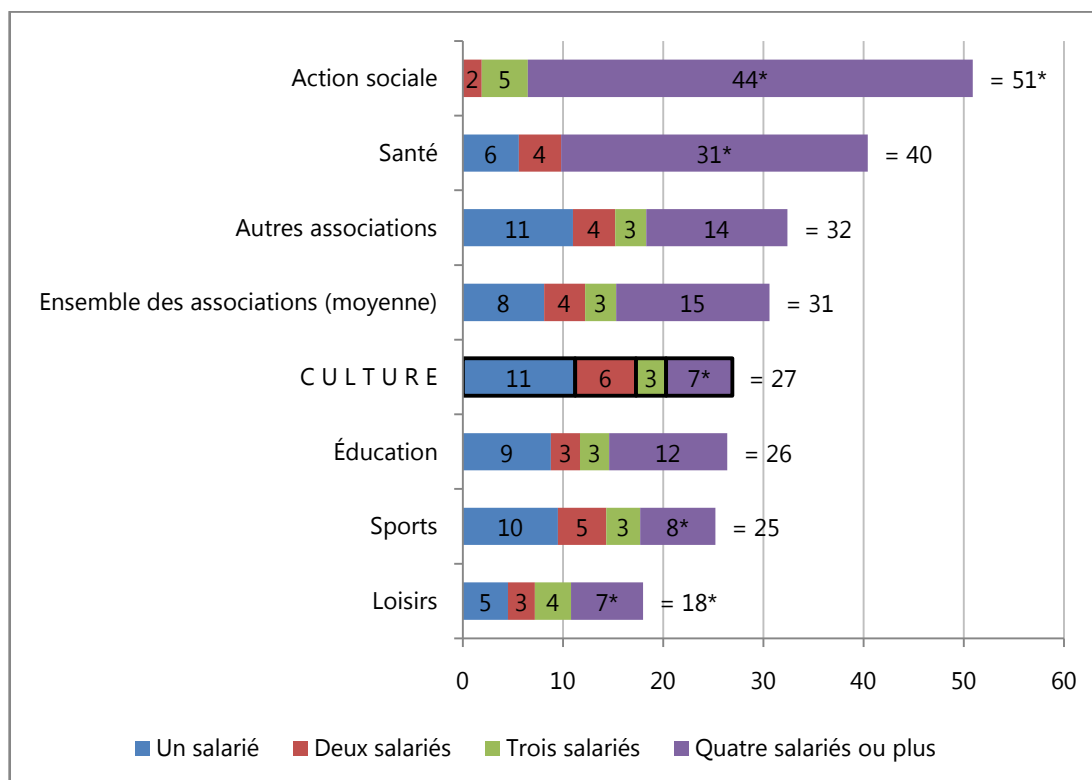
Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations culturelles (N=907).

Note de lecture : 12% des associations culturelles disposant de revenus inférieurs à 20 000 € ont des salariés.

Comparativement aux autres associations grand-ducales, la probabilité d'avoir des salariés est plus importante au sein des associations culturelles qu'au sein des associations de loisirs (27%

contre 18%) (Graphique 10). En revanche, elle est plus faible que celle observée au sein des associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale (51%) et, possiblement¹¹, celui de la santé (40%). Ces deux secteurs comptent d'ailleurs davantage de salariés que le secteur culturel : alors que seulement 7% des associations culturelles comptent plus de trois salariés, c'est le cas de 44% des associations d'action sociale et de 31% des associations de santé. Le nombre d'heures médian de travail salarié est également plus faible au sein des associations culturelles qu'au sein des associations du domaine de la santé et de l'action sociale, celui-ci s'établissant à 40 heures par semaine contre 280 heures et 220 heures respectivement (Blond-Hanten et coll., 2010).

Graphique 10 : Probabilité d'avoir des salariés et nombre de salariés selon le domaine d'activité principal des associations (en %)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations (N=907).

Note de lecture : 11% des associations culturelles ont un salarié ; 6% ont deux salariés ; 3% ont trois salariés et 7% ont quatre salariés ou plus. Au total, 27% des associations culturelles ont des salariés et 73% n'en ont pas. Les proportions marquées d'un astérisque sont statistiquement différentes de la moyenne ($p \leq 0,05$).

¹¹ Concernant les associations du domaine de la santé, la différence n'est que faiblement significative ($0,05 < p \leq 0,1$). Cela est probablement attribuable à la taille de l'échantillon, relativement faible.

Les salariés des associations culturelles sont plus souvent des hommes que des femmes (57% contre 43%) (Tableau 5). Les associations culturelles se démarquent à cet égard puisque, dans les autres associations, les hommes ne représentent, en moyenne, que 26% de l'ensemble des salariés. Les salariés des associations culturelles sont également plus qualifiés que les salariés des autres associations, voire que l'ensemble des salariés résidents du Luxembourg : 65% d'entre eux disposent d'un diplôme d'études supérieures, contre 23% en moyenne au sein des autres associations et 39%¹² au sein de l'ensemble du marché du travail luxembourgeois. Les diplômés du primaire sont très peu nombreux à œuvrer au sein des associations culturelles : ils ne représentent que 3% des salariés des associations culturelles alors qu'ils représentent 35% des salariés des autres associations et 20% de l'emploi total résident luxembourgeois.

Tableau 5 : Caractéristiques des salariés œuvrant dans le secteur associatif selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal (en %)

	Associations culturelles	Autres associations	Ensemble des associations
Genre			
Hommes*	57	26	28
Femmes*	43	74	72
Niveau d'études			
Enseignement primaire*	3	37	35
Enseignement secondaire*	32	40	40
Enseignement supérieur*	65	23	25
Type de contrat de travail			
CDI*	74	85	84
CDD*	26	15	16
Nombre d'heures de travail hebdomadaire médian (par salarié)*	23 heures	32 heures	31 heures

Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
Champ : Ensemble des salariés des associations qui embauchent des salariés (N= 8517 salariés). À noter que l'information relative au genre est manquante pour 5% des associations concernées (4% des associations culturelles concernées), celle relative au niveau d'études est manquante pour 10% des associations concernées (8% des associations culturelles concernées), celle relative au type de contrat de travail est manquante pour 5% des associations concernées (9% des associations culturelles concernées) et celle relative au nombre d'heures de travail est manquante pour 4% des associations concernées (6% des associations culturelles concernées).

Note de lecture : 57% des salariés des associations culturelles sont des hommes et 43% sont des femmes. Les caractéristiques marquées d'un astérisque présentent des écarts statistiquement significatifs selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

¹² Cette statistique ainsi que celle relative à la proportion de diplômés du niveau primaire dans l'emploi total luxembourgeois est tirée du rapport *Travail et cohésion sociale* publié par le Statec en 2010 (Borsi et coll., 2010).

La proportion de travailleurs disposant d'un contrat à durée indéterminée (CDI), déjà plus faible dans le secteur associatif (85%) que dans l'ensemble de l'emploi résident (94%) (Blond-Hanten et coll., 2010), est encore plus faible au sein des associations culturelles (74%). En fait, ce sont 26% des salariés du secteur culturel qui disposent d'un contrat à durée déterminée (CDD) contre 15% en moyenne pour les autres associations¹³. Le nombre d'heures médian travaillées hebdomadairement par chaque salarié est par ailleurs sensiblement plus faible que pour les autres associations, se situant à 23 heures contre 32 heures pour l'ensemble des autres associations.

3.3 DE NOMBREUX BENEVOLES D'ÂGE ET DE NIVEAU D'ÉTUDES MOYENS

Au total, 84% des associations culturelles bénéficient de l'aide de bénévoles, dont plus de la moitié en compte 10 ou plus (Graphique 11). Ces proportions sont similaires à celles observées au sein des autres associations, à l'exception des associations du domaine de l'éducation et des « autres associations » où la probabilité d'avoir des bénévoles et leur nombre sont sensiblement plus faibles. Le nombre d'heures de travail bénévole médian, dont bénéficient les associations culturelles, est lui aussi similaire à celui que l'on observe dans les autres associations, s'élevant à 500 heures par année, contre 490 heures en moyenne pour les autres associations (Blond-Hanten et coll., 2010). Cette moyenne cache toutefois d'importantes variations selon le secteur d'activité¹⁴.

L'étude du nombre d'heures de travail bénévole, dont bénéficient les associations culturelles, nous permet de constater que celles-ci réalisent, au total, 16% du volume total de travail bénévole déclaré (806 000 heures¹⁵), alors qu'elles représentent 22% de l'ensemble des associations enquêtées. Cette sous-représentation du volume de travail bénévole par rapport au poids des associations culturelles ne s'observe pas seulement au Luxembourg, mais

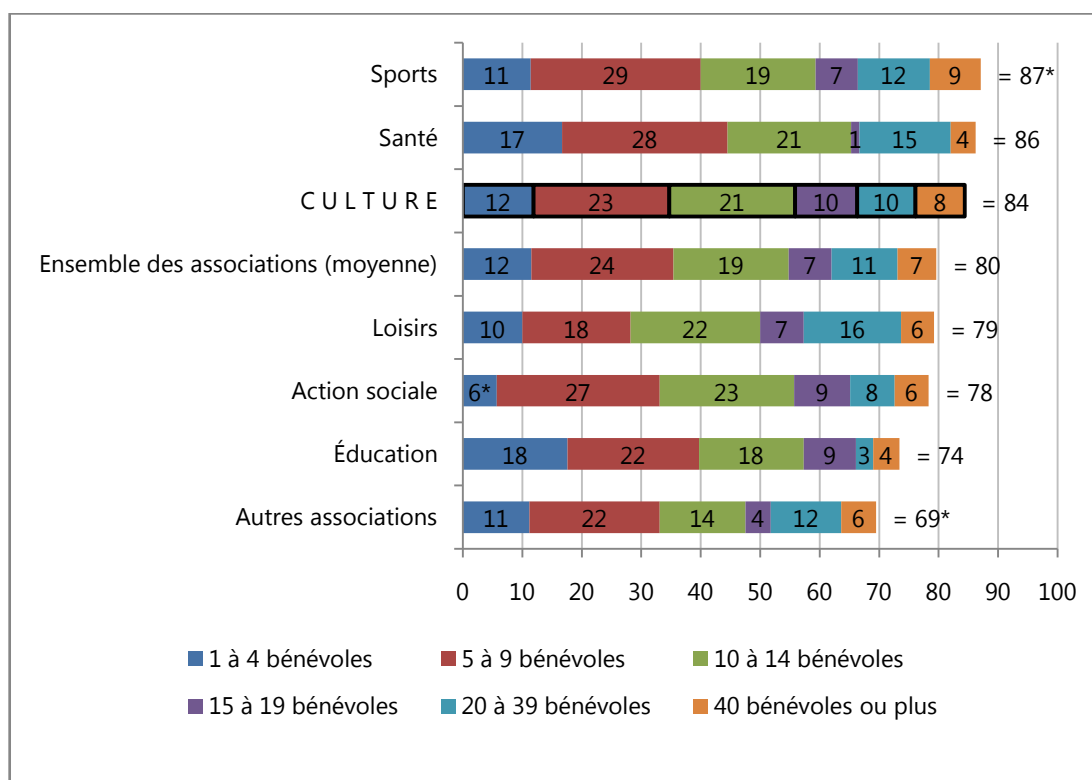
¹³ Cette proportion demeure toutefois supérieure à ce que l'on observe dans l'ensemble du secteur associatif français, où seulement 53% des emplois sont de type CDI (Tchernonog, 2007). Elle est également supérieure à ce que l'on observe au sein des associations culturelles canadiennes, où seulement 32% des emplois sont dits « permanents » (équivalent canadien du CDI) (Statistique Canada, 2005).

¹⁴ Il est de 350 heures/an au sein des associations du domaine de l'éducation, de l'environnement et du développement local tandis qu'il est, respectivement, de 560 heures/an et de 625 heures/an au sein des associations d'action sociale et au sein des associations professionnelles, syndicales et de défense des droits (Blond-Hanten et coll., 2010).

¹⁵ Ce nombre exclut les associations pour lesquelles l'information était manquante ou problématique (19% de l'ensemble des associations enquêtées).

également en France et au Canada. Plus concrètement, en France, les 19% d'associations culturelles obtiennent 16% de l'ensemble du travail bénévole (Tchernonog, 2007) et, au Canada, les 9% d'associations culturelles rassemblent 5% de l'ensemble du travail bénévole (Statistique Canada, 2005).

Graphique 11 : Importance du bénévolat selon le domaine d'activité principal de l'association (en %)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations (N=907).

Note de lecture : 12% des associations culturelles ont de 1 à 4 bénévoles ; 23% en ont de 5 à 9 ; 21% de 10 à 14, 10% de 15 à 19, 10% de 20 à 39 et 8% ont 40 bénévoles ou plus. Au total, 84% des associations culturelles ont des bénévoles et 16% n'en ont pas. Les chiffres marqués d'un astérisque sont statistiquement différents de la moyenne de la catégorie ($p \leq 0,05$).

La probabilité qu'une association culturelle ait des bénévoles est plus importante lorsque le budget dont elle dispose est inférieur à 100 000 €, de 86% à 95% d'entre elles ayant des bénévoles contre 58% des associations disposant d'un budget de 100 000 € ou plus (Tableau 6). De toutes les associations culturelles, ce sont toutefois celles qui disposent d'un budget de 20 000 € à 99 999 € qui sont les plus susceptibles d'avoir des bénévoles (95%). Le lien entre le revenu et la probabilité d'avoir des bénévoles s'observe également au sein des autres associations, mais est un peu plus faible. Par ailleurs, on constate que le fait d'avoir des

salariés n'est pas incompatible avec le fait d'avoir des bénévoles. Ainsi, parmi les associations culturelles ayant des salariés, 81% disent également avoir des bénévoles contre 86% parmi les associations n'ayant pas de salariés¹⁶. L'inverse semble également vrai : le fait d'avoir des bénévoles ne semble pas être incompatible avec le fait d'avoir des salariés puisque 33% des associations sans bénévoles emploient des salariés contre 26% des associations avec bénévoles. Ces situations ne sont pas typiques aux associations culturelles et s'observent également au sein des autres associations.

Tableau 6 : Probabilité d'avoir des bénévoles (ou des salariés) selon l'importance du budget et selon la présence ou non de salariés (ou de bénévoles) au sein de l'association et selon le fait que la culture constitue ou non le secteur d'activité principal de l'association (en %)

	Associations culturelles	Autres associations	Ensemble des associations
Probabilité d'avoir des bénévoles...			
... selon l'importance du budget			
Moins de 20 000 €	86	78	79
20 000 € à 99 999 €	95	86	88
100 000 € et plus	58	75	73
... selon la présence (ou non) de salariés dans l'association			
Sans salariés	86	80	81
Avec salariés	81	76	77
Probabilité d'avoir des salariés...			
... selon la présence (ou non) de bénévoles dans l'association			
Sans bénévoles	33	36	35
Avec bénévoles	26	31	30

Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations (N=907).

Note de lecture : 86% des associations culturelles déclarant moins de 20 000 euros ont des bénévoles. Aucune différence selon le secteur d'activité n'est statistiquement significative.

À l'instar des autres associations, les associations culturelles comptent davantage d'hommes que de femmes parmi leurs bénévoles (58% contre 42%) (Tableau 7). On constate toutefois que l'écart de représentation est beaucoup moins grand au sein des associations culturelles

¹⁶ L'écart entre les deux pourcentages n'est pas statistiquement significatif.

qu'au sein des autres associations. Ces dernières comptent, en moyenne, 73% d'hommes et 27% de femmes.

La majorité des bénévoles des associations culturelles sont âgés de 26 à 65 ans, 33% étant âgés de 26 à 45 ans et 41% de 46 à 65 ans. Comparativement aux autres associations, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins nombreux parmi les bénévoles des associations culturelles, ceux-ci ne représentant que 14% de l'ensemble des bénévoles des associations culturelles contre 29%, en moyenne, dans les autres associations. En revanche, les personnes âgées de 46 à 65 ans sont surreprésentées ; elles représentent 41% de l'ensemble des bénévoles des associations culturelles contre 26% en moyenne dans les autres associations.

Tableau 7 : Caractéristiques¹⁷ des bénévoles œuvrant dans le secteur associatif selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal de l'association (en %)

	Associations culturelles	Autres associations	Ensemble des associations
Genre			
Hommes*	58	73	71
Femmes*	42	27	29
Âge			
15-25 ans*	14	29	28
26-45 ans	33	32	32
46-65 ans*	41	26	28
66 ans et plus	12	13	13
Niveau d'études			
Enseignement primaire*	19	17	18
Enseignement secondaire*	50	46	47
Enseignement supérieur*	31	37	36
Nombre d'heures de travail bénévole annuel médian (par bénévole)	50 heures	50 heures	50 heures

Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
 Champ : ensemble des bénévoles des associations qui ont des bénévoles (N=714 associations). À noter que l'information relative au genre est manquante pour 7% des associations concernées (4% des associations culturelles concernées), celle relative à l'âge est manquante pour 15% des associations concernées (12% des associations culturelles concernées), celle relative au niveau d'études est manquante pour 27% des associations concernées (23% des associations culturelles concernées) et celle relative au nombre d'heures de travail est manquante pour 22% des associations concernées (26% des associations culturelles concernées).

Note de lecture : 58% des salariés des associations culturelles sont des hommes et 42% sont des femmes. Les caractéristiques marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

¹⁷ Contrairement à ce qu'elle faisait pour les salariés, l'enquête ne récoltait pas d'informations à propos de la nationalité des bénévoles.

En ce qui a trait au niveau d'études des bénévoles, on constate que 50% des bénévoles des associations culturelles disposent d'un diplôme d'études secondaires, 19% d'un diplôme d'études primaires et 31% d'un diplôme d'études supérieures. Contrairement à ce que l'on observait à propos des salariés, les bénévoles des associations culturelles ne sont pas plus diplômés que ceux des autres associations. On constate même l'inverse avec une légère sous-représentation des diplômés du niveau supérieur au sein des associations culturelles.

Notons enfin que les bénévoles des associations culturelles travaillent un nombre d'heures médian de 1,76 heure par semaine. C'est à peine un peu moins que ce qui s'observe dans les autres associations, où le nombre d'heures médian est de 1,87 heure par semaine.

4. PASSE ET AVENIR DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

L'évènement culturel *Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007* semble avoir dynamisé la vie culturelle luxembourgeoise. Quel fut l'effet de cet évènement sur les associations culturelles ? Celui-ci a-t-il conduit à une multiplication des associations culturelles ? A-t-il provoqué une augmentation du nombre d'activités et de bénéficiaires des associations culturelles ? Quels sont par ailleurs les défis qui se posent actuellement aux associations culturelles ? La présente partie tente de répondre à ces questions en examinant l'histoire récente des associations culturelles et en s'intéressant aux problèmes qu'elles rencontrent actuellement pour répondre aux besoins de leur clientèle.

4.1 DES ASSOCIATIONS RELATIVEMENT ANCIENNES FONDEES PAR DES COLLECTIFS DE PERSONNES

La majorité des associations culturelles existaient déjà au tournant du millénaire, près du quart ayant même été fondées avant le début des années 1970 (Tableau 8). L'évènement culturel de 2007 ne semble donc pas avoir conduit à une multiplication des associations culturelles, les proportions d'associations culturelles créées dans les années ayant précédé cet évènement ou immédiatement après étant identiques à celles observées dans les autres domaines du secteur associatif (respectivement 21% et 14%).

La plupart des associations culturelles ont été créées par des collectifs de personnes. Très peu ont été fondées par une personne seule (3%), une collectivité locale ou une commune (5%), une entreprise ou une association (4%) et aucune ne semble avoir été créée par une organisation religieuse. Le rôle joué par les collectifs de personnes dans la création des associations culturelles ne semble pas typique aux associations culturelles, mais est un peu plus fort puisque les autres associations sont, comparativement aux associations culturelles, plus souvent l'œuvre d'une association religieuse (4% contre 0%) ou d'une autre association ou entreprise (10% contre 4%). Les chances d'avoir été créée par une commune ou une collectivité locale, bien que très faibles, sont toutefois plus fortes au sein des associations culturelles qu'au sein des autres associations.

Tableau 8 : Historique des associations selon que la culture constitue ou non leur domaine d'activité principal (en %)

	Associations culturelles	Autres associations	Ensemble des associations
<i>Année de création</i>			
Avant 1970	22	16	18
1970-1989	18	23	22
1990-1999	25	26	26
2000-2006	21	21	21
2007-2009	14	14	14
<i>Qui sont les fondateurs ?</i>			
Une seule personne	3	2	2
Un groupe de personnes*	88	78	80
Un groupe ou une institution religieuse*	0	4	3
Une collectivité locale ou une commune*	5	2	2
Une ou plusieurs association(s) ou entreprise(s)*	4	10	9
Autre	1	3	3
<i>Caractéristiques des principaux fondateurs</i>			
<i>Genre</i>			
Hommes	74	71	72
Femmes	26	29	28
<i>Niveau d'études</i>			
Primaire*	16	8	10
Secondaire	37	41	40
Supérieur	48	51	50
<i>Nationalité</i>			
Luxembourgeois	83	84	84
Étrangers	17	16	16

Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
 Champ : ensemble des associations (N=907).

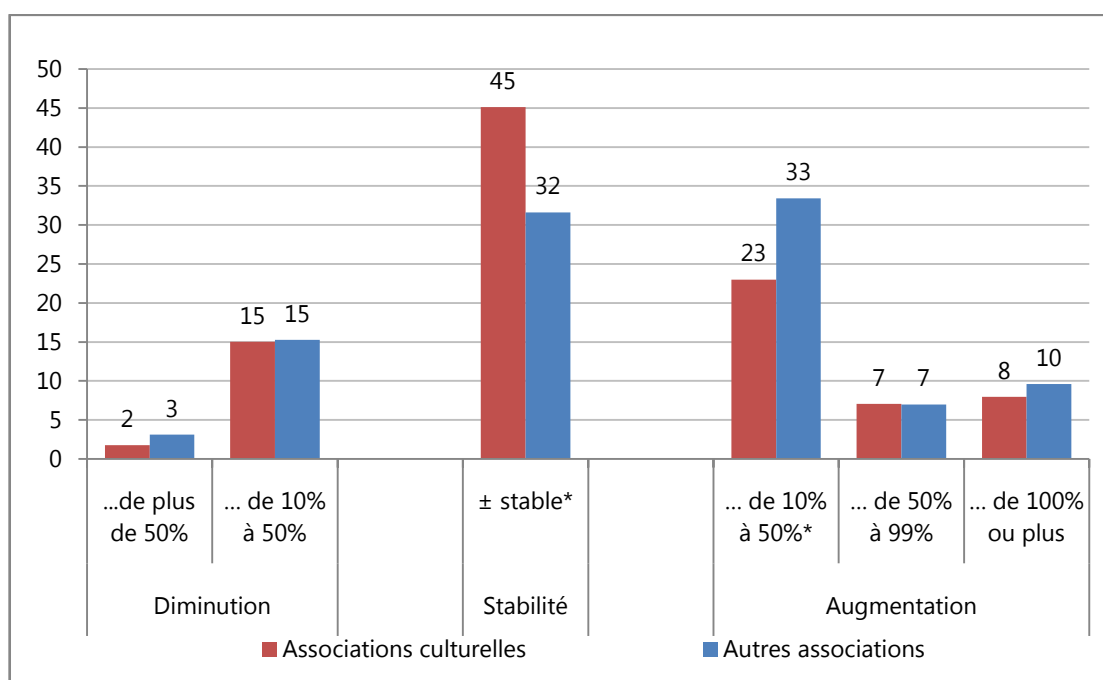
Note de lecture : 22% des associations culturelles ont été créées avant 1970 et 3% ont été créées par une seule personne. Parmi les principaux fondateurs, on retrouve 74% d'hommes et 26% de femmes. Les catégories marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

Les fondateurs des associations culturelles sont principalement des hommes (74%), de formation scolaire de niveau supérieur (48%) et de nationalité luxembourgeoise (83%). Ces caractéristiques sont similaires à celles que l'on retrouve parmi les fondateurs des autres associations. La seule différence a trait à la proportion de personnes peu scolarisées (niveau primaire) parmi les fondateurs qui, bien qu'assez faible, est plus élevée au sein des associations culturelles qu'au sein des autres associations (16% contre 8%).

4.2 LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET LE NOMBRE D'ACTIVITÉS SONT RESTÉS RELATIVEMENT STABLES

Un peu plus de trois associations culturelles (76%) sur quatre en activité en 2009 existaient déjà en 2004. Pour 45% d'entre elles, le nombre de bénéficiaires est resté stable ou relativement stable¹⁸ entre 2004 et 2008 (Graphique 12). Il a diminué pour un autre 17%, une diminution qui est modérée (inférieure à 50% par rapport au volume de la clientèle de 2004) dans la plupart des cas. En revanche, elle a augmenté pour 38% des associations. Parmi elles, la moitié ont connu une augmentation modérée (augmentation inférieure à 50% par rapport au volume de la clientèle de 2004) et près du quart ont plus que doublé leur nombre de bénéficiaires.

Graphique 12 : Évolution du nombre de bénéficiaires des associations depuis 2004 selon que la culture constitue ou non leur domaine d'activité principal (en %)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations qui existaient en 2004 (N=680). Les associations pour lesquelles le nombre de bénéficiaires est manquant sont exclues. Ces associations représentent 27% des associations concernées (25% dans le cas des associations culturelles).

Note de lecture : 2% des associations culturelles ont vu leur clientèle diminuer de plus de 50% par rapport à 2004. Les associations dont la clientèle a diminué de moins de 10% ou qui a augmenté de moins de 10% par rapport à 2004 sont qualifiées de plus ou moins stables. Les catégories marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

¹⁸ Notons que le nombre de bénéficiaires en 2004 est inconnu pour 27% des associations qui existaient en 2004 (25% des associations culturelles). Ces associations sont exclues des analyses.

Le nombre de bénéficiaires est resté plus souvent stable au sein des associations culturelles qu'au sein des associations œuvrant dans un autre secteur, lesquelles ont vu leur nombre de bénéficiaires augmenter dans 50% des cas (contre 38% pour le secteur culturel)¹⁹. L'écart s'observe essentiellement dans le groupe des associations qui ont vu leur clientèle croître dans une proportion de 10 à 50% par rapport à 2004.

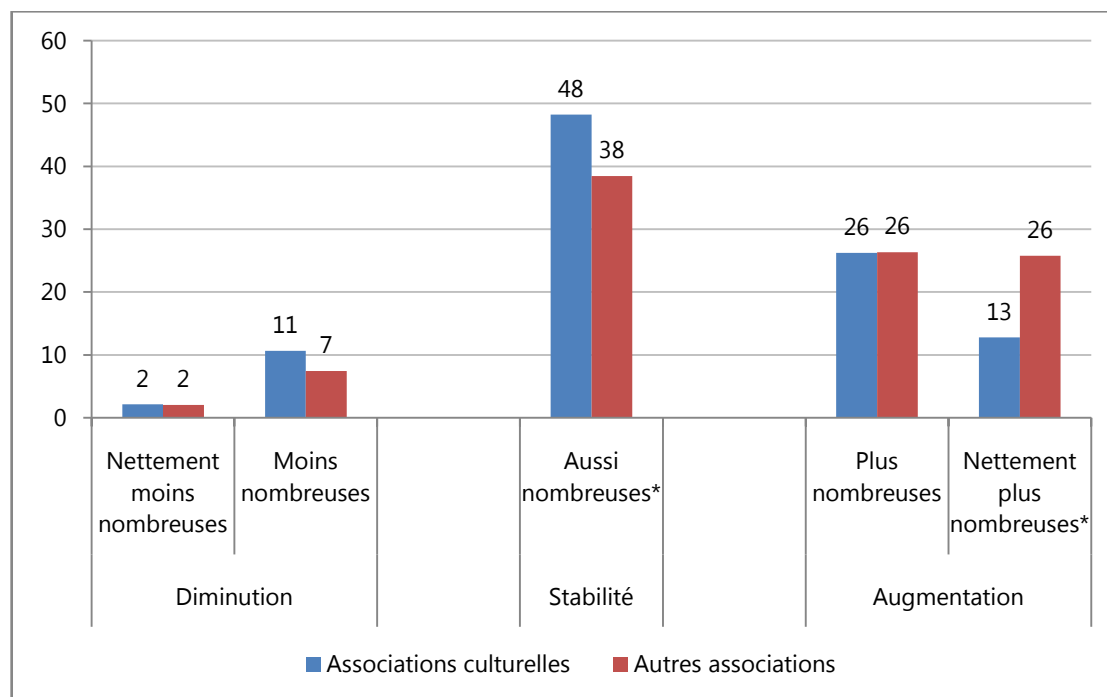
Toujours parmi les associations culturelles qui existaient en 2004, la majorité estime que le nombre d'activités est resté similaire en 2008 à ce qu'il était en 2004 (Graphique 13). Les activités ont diminué pour un peu moins de 13% des associations culturelles alors qu'elles ont augmenté pour près de 40%. Le volume des activités des associations culturelles est resté plus stable que celui des autres associations, 50% de ces dernières ayant augmenté leurs activités au cours de la période étudiée²⁰. Les associations œuvrant dans un autre secteur sont particulièrement nombreuses à avoir « nettement augmenté leurs activités », cette proportion s'établissant à 26% contre 13% des associations culturelles. Le lien entre l'augmentation des activités et l'augmentation du nombre de bénéficiaires est par ailleurs très net, 70% des associations ayant vu leur population augmenter ayant également accru leurs activités et 66% des associations ayant augmenté leurs activités ayant également vu leur clientèle s'accroître²¹. Ce lien s'observe de manière nette au sein des associations culturelles, mais est encore plus apparent au sein des autres associations.

¹⁹ Le rapport de Blond-Hanten et coll. (2010) montre que ce sont les associations du domaine de la santé, de l'action sociale et des sports qui sont les plus susceptibles d'avoir vu le nombre de bénéficiaires augmenter.

²⁰ Ce sont, cette fois, les associations de santé et d'action sociale ainsi que les associations professionnelles et/ou syndicales qui sont les plus susceptibles d'avoir augmenté leurs activités.

²¹ Coefficient de corrélation (gamma) de 0,508.

Graphique 13 : Évolution du nombre d'activités des associations depuis 2004 selon que la culture constitue ou non leur domaine d'activité principal (en %)



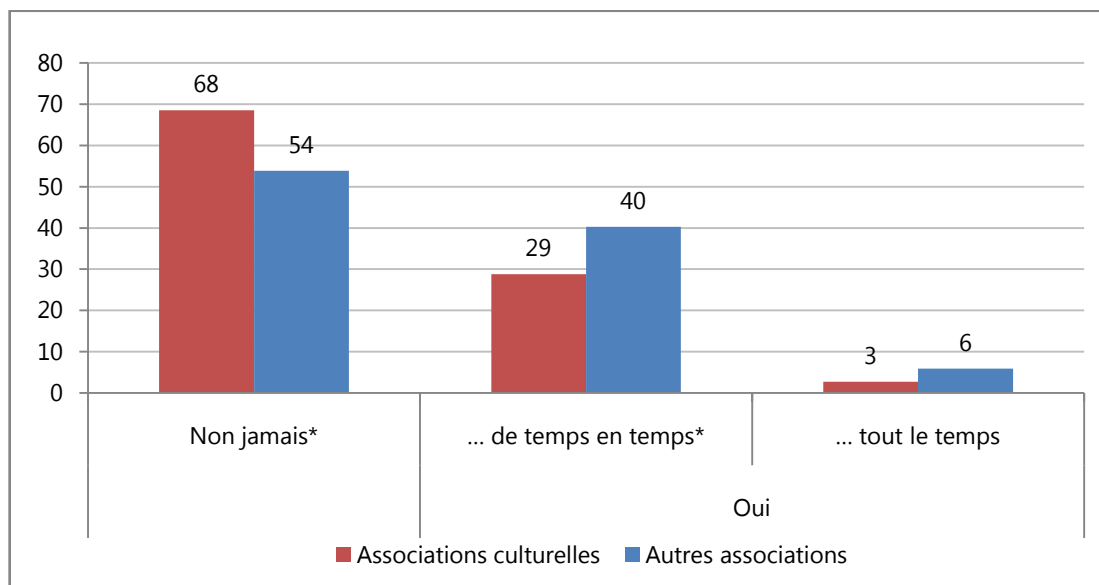
Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations qui existaient en 2004 (N=680). L'information est manquante pour 6% des associations concernées.

Note de lecture : 2% des associations culturelles ont vu leurs activités diminuer nettement depuis 2004. Les catégories marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

4.3 DES BESOINS LIES AU FONCTIONNEMENT

Près d'une association culturelle sur trois dit ne pas être toujours en mesure de prendre en charge les besoins de ses bénéficiaires (Graphique 14). De manière générale, cela se produit de temps en temps, 3% seulement des associations culturelles jugeant que c'est tout le temps le cas. Comparativement aux autres associations, les associations culturelles parviennent assez bien à prendre en charge les besoins de leurs bénéficiaires. De fait, au sein des autres associations, c'est presque une association sur deux (46%) qui se dit incapable de prendre toujours en charge les besoins de ses bénéficiaires (contre 32% des associations culturelles). Blond-Hanten et coll. (2010) ont montré que c'était surtout les associations du domaine du social et de la santé qui rencontraient de telles difficultés, 11% d'entre elles les rencontrant de manière permanente et 56% de manière sporadique. Les associations culturelles seraient, avec les associations professionnelles et/ou syndicales, celles qui combleraient le plus fréquemment les besoins de leurs bénéficiaires.

Graphique 14 : Probabilité de ne pas être toujours en mesure de prendre en charge les besoins des bénéficiaires selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal (en %)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
 Champ : ensemble des associations (N=907). L'information est manquante pour 7% des associations.
 Note de lecture : 68% des associations culturelles n'ont jamais de difficultés à prendre en charge les besoins de leurs bénéficiaires. Les catégories marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

L'enquête sur le secteur associatif approfondissait la thématique des difficultés de prise en charge des besoins des bénéficiaires en posant trois questions aux associations aux prises avec de tels problèmes. La première demandait aux associations d'identifier librement les besoins qui n'étaient pas suffisamment pris en charge. Plus formelle, la deuxième proposait une série de raisons susceptibles d'expliquer pourquoi des besoins ne pouvaient pas être satisfaits et demandait aux associations concernées d'identifier celles qui s'appliquaient. La troisième question, enfin, demandait aux associations quelle était la population qui nécessiterait d'être « plus ou mieux » prise en charge.

Concernant la première question, Blond-Hanten et coll. (2010) ont identifié trois grands types de besoins non satisfaits : les besoins propres aux bénéficiaires, les besoins liés au fonctionnement de l'association et les besoins de plus grande envergure, c'est-à-dire à destination de la société en général.

Les besoins liés au fonctionnement des associations sont les besoins les plus fréquemment mentionnés par les associations culturelles, 36% des associations culturelles aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires ayant identifié au moins un

problème de ce type²² (Graphique 15). C'est sensiblement la même proportion que celle observée dans l'ensemble des autres associations²³ (33%). Parmi les besoins liés au fonctionnement librement mentionnés par les associations culturelles, les plus fréquents sont les lourdeurs administratives et l'insuffisance du budget (14%), l'offre des activités qui ne correspond pas toujours à la demande (10%), le manque d'infrastructures (9%), les difficultés à recruter des bénévoles (chez les jeunes et les personnes âgées notamment) (9%) et la collaboration parfois difficile ou insuffisante avec les autres acteurs de la société (État, communes, écoles, secteur associatif, etc.) (5%).

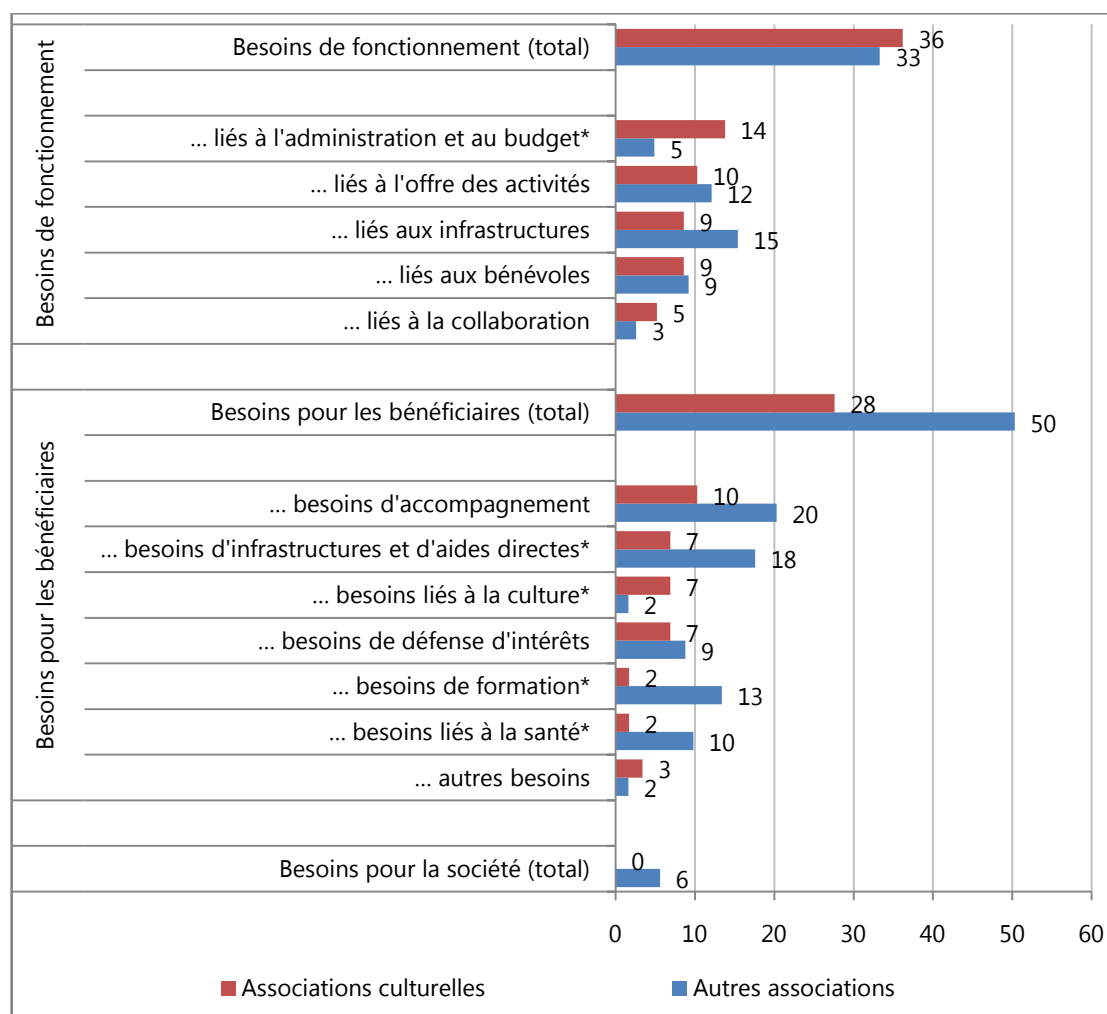
Les besoins liés aux bénéficiaires constituent le deuxième type de besoins mentionnés par les associations culturelles, 28% des associations culturelles aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires ayant cité un problème de ce type. C'est nettement moins que pour l'ensemble des autres associations, lesquelles mentionnent ce type de besoin dans une proportion de 50%. Les principaux besoins des bénéficiaires, mentionnés par les associations culturelles aux prises avec des difficultés à y répondre, sont les besoins d'accompagnement (10%), les besoins liés à la culture (promotion de la culture, échanges culturels, transmission intergénérationnelle) (7%), les besoins d'infrastructures et d'aides directes pour les plus démunis (7%) et les besoins de défense et de promotions des intérêts (7%).

Le troisième type de besoins, les besoins liés à la société dans son ensemble, ne sont pas mentionnés par les associations culturelles. Il faut dire que ce sont surtout les associations œuvrant dans le domaine environnemental et celui des activités internationales ou interculturelles qui mentionnent ce type de besoin (Blond-Hanten et coll., 2010).

²² Il faut noter qu'une grande proportion d'associations culturelles (48%) aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires n'ont pas identifié de besoins particuliers. Le taux de non réponse est un peu moins élevé pour les autres associations (32%).

²³ C'est toutefois moins que les associations sportives, lesquelles identifient un besoin lié au fonctionnement dans une proportion de 46%.

Graphique 15 : Besoins qui ne sont pas suffisamment pris en charge par le secteur associatif selon que la culture constitue ou non le domaine d'activité principal (en %)



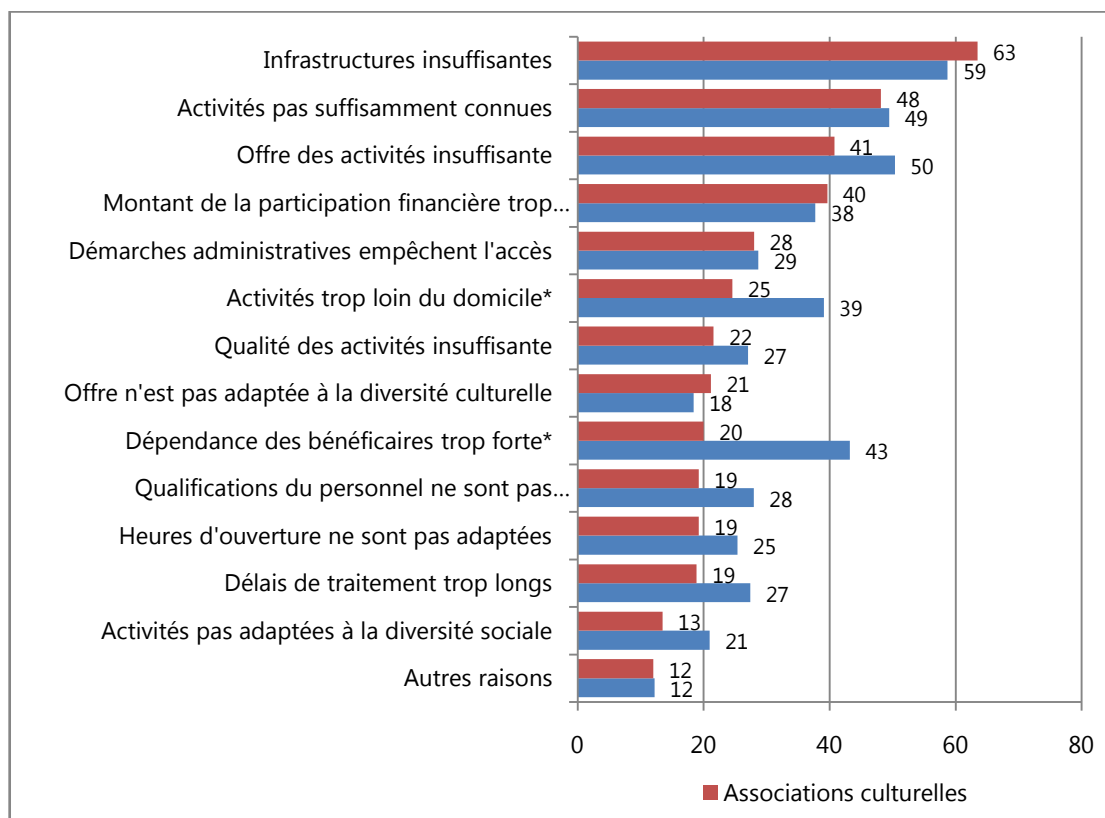
Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. Champ : ensemble des associations aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires (N=364). Bien qu'aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires, 35% des associations n'ont pas précisé quels étaient les besoins qu'ils ne pouvaient pas satisfaire (48% dans le cas des associations culturelles). Ces associations n'ont pas été exclues des analyses et sont considérées comme n'ayant pas le problème spécifique étudié.

Note de lecture : 36% des associations culturelles aux prises avec des difficultés à prendre en charge les besoins de leurs bénéficiaires identifient au moins un besoin lié au fonctionnement. Les besoins marqués d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p < 0,05$).

La deuxième question posée aux associations aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires visait à connaître les raisons pour lesquelles les besoins ne pouvaient pas être satisfaits. Les réponses fournies témoignent, elles aussi, de l'importance des problèmes liés au fonctionnement de l'association. Parmi les raisons invoquées par les associations culturelles pour justifier leurs difficultés, les plus fréquentes touchent, en effet, de près ou de loin, le fonctionnement de l'association : il s'agit du manque d'infrastructures, mentionnées par 63% des associations, le fait que les activités ne soient pas suffisamment connues (48%), l'insuffisance de l'offre des activités (39%), le montant de la participation

financière (39%) et la complexité des démarches administratives permettant de bénéficier des services ou des activités de l'association (28%) (Graphique 16).

Graphique 16 : Principales raisons données par les associations pour justifier le fait que des besoins ne peuvent pas être satisfaits selon que la culture constitue ou non leur domaine d'activité principal (en %)



Source : Enquête sur le secteur associatif en 2009, CEPS/INSTEAD et Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
 Champ : ensemble des associations aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires (N=364).
 Note de lecture : 63% des associations culturelles aux prises avec des difficultés à prendre en charge les besoins de leurs bénéficiaires lient ces difficultés aux infrastructures insuffisantes. Les raisons marquées d'un astérisque présentent des différences statistiquement significatives selon le secteur d'activité ($p \leq 0,05$).

Les raisons liées de manière plus spécifique aux besoins des bénéficiaires, telles que la diversité sociale et culturelle ainsi que le niveau de prise en charge nécessaire arrivent assez loin derrière, chacune d'elles étant mentionnée par moins de 25% des associations culturelles aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires. Il demeure néanmoins que, parmi ces associations, 21% jugent que leur offre n'est pas adaptée à la diversité culturelle, 20% croient que leur population nécessite une prise en charge plus importante que celle que leur association peut offrir et 13% prétendent que leur offre n'est pas adaptée à la diversité sociale. Notons enfin que, de manière générale, les raisons données

par les associations culturelles pour justifier leurs difficultés à prendre en charge l'ensemble des besoins de leurs bénéficiaires sont assez semblables à celles que l'on observe dans le reste du secteur associatif. On constate, toutefois, que l'éloignement des activités proposées et/ou la trop grande dépendance des bénéficiaires sont moins fréquemment des raisons évoquées par les associations culturelles que par les autres associations.

En ce qui concerne la troisième question, à savoir quelle population nécessiterait d'être « plus ou mieux » prise en charge, une très large majorité des associations culturelles n'ont pas fourni de réponse (75%). Parmi celles qui en ont fourni une, près de la moitié ont mentionné les jeunes et plus du quart ont identifié les personnes âgées. Les autres populations mentionnées étaient les étrangers, les touristes, le public francophone et les communautés rurales.

5. CONCLUSION

Les associations culturelles constituent un acteur important de la vie culturelle luxembourgeoise. Ces associations, qui occupent le premier rang du secteur associatif luxembourgeois et qui se perçoivent comme étant d'intérêt général, rassemblent le plus grand nombre de personnes et le public le plus diversifié. L'accès aux activités du secteur culturel, fortement liées au domaine du spectacle, du patrimoine et des arts visuels et littéraires, se veut d'ailleurs le plus libre possible, peu d'associations culturelles réservant leurs activités aux seuls membres cotisants. Bien que leurs activités dépassent souvent le cadre strictement local, ce sont surtout les résidents qui participent aux activités des associations culturelles. Cela étant dit, une proportion non négligeable d'associations culturelles (20%) accueille essentiellement une clientèle qui réside à l'étranger.

Malgré des fonds publics un peu plus importants que pour l'ensemble du secteur associatif, la grande majorité des associations culturelles s'appuient essentiellement sur des fonds privés pour fonctionner. L'autofinancement semble, à cet égard, la voie privilégiée, les recettes d'activité et la vente de produits et de services constituant la première source de financement de la majeure partie des associations culturelles. Ces recettes ne suffisent toutefois généralement pas et les associations doivent également compter sur d'autres sources, dont les deux principales sont les cotisations des membres et les financements communaux. Il demeure néanmoins que, de tout le secteur associatif, la culture constitue, avec les sports et les loisirs, le domaine dans lequel les ressources financières sont les moins élevées. Il en résulte que, pour fonctionner, les associations culturelles doivent largement s'appuyer sur le travail de bénévoles, peu d'associations ayant les moyens d'avoir des salariés. Lorsqu'elles en emploient, ils sont peu nombreux et occupent des emplois plus précaires que ce que l'on observe généralement dans l'ensemble du marché de l'emploi luxembourgeois et au sein de l'ensemble du secteur associatif. Ce fait est non négligeable dans la mesure où les hommes et les personnes relativement bien diplômées – des caractéristiques généralement associées à des conditions de travail favorables – sont surreprésentés parmi les salariés des associations culturelles. Quant aux bénévoles, ils sont nombreux et d'horizons divers, mais la proportion de jeunes est moins importante qu'ailleurs au sein du secteur associatif. On constate, par ailleurs, que les femmes sont un peu plus nombreuses parmi les bénévoles des associations culturelles que parmi les bénévoles des autres associations.

L'évènement *Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007* ne semble pas avoir eu d'effet particulier sur les associations culturelles luxembourgeoises, du moins si on les compare aux autres associations. Non seulement la majorité des associations culturelles enquêtées en 2009 existaient bien avant cet évènement, mais la proportion d'associations culturelles qui ont vu le jour dans les années qui ont immédiatement précédé ou succédé l'évènement culturel est la même que celle que l'on observe dans l'ensemble des autres associations. Par ailleurs, de toutes les associations, les associations culturelles sont parmi celles dont la clientèle et le nombre d'activités sont restés les plus stables depuis 2004, les autres associations ayant davantage connu une augmentation de leur clientèle et de leurs activités au cours de la période étudiée. Cela dit, une proportion non négligeable d'associations culturelles ont augmenté leurs activités (39%) et ont vu leur clientèle augmenter (38%) et très peu ont diminué leurs activités et/ou ont vu leur volume de clientèle s'effriter.

De manière générale, les associations culturelles ne rencontrent pas de difficultés importantes pour répondre aux besoins de leurs bénéficiaires. En fait, de toutes les associations, les associations culturelles sont parmi celles qui rencontrent le moins ce genre de difficultés. Néanmoins, près d'une association sur trois dit en rencontrer de manière occasionnelle ou plus souvent. Les principales difficultés ont trait au fonctionnement de l'association, régulièrement limité par des ressources ou des infrastructures insuffisantes. La promotion des activités des associations culturelles est également pointée du doigt, près de la moitié des associations culturelles aux prises avec des difficultés à répondre aux besoins de leurs bénéficiaires mentionnant le fait que leurs activités ne sont pas suffisamment connues. Un certain nombre d'associations mentionnent également des difficultés liées aux besoins de leurs bénéficiaires, besoins jugés trop importants par rapport à ce que l'association peut offrir. Cela étant dit, lorsqu'on leur demande quelles populations devraient être mieux prises en charge, une minorité d'associations fournissent une réponse. Celles qui répondent identifient d'abord les jeunes, puis les personnes âgées.

De caractère exploratoire, cette étude avait pour objectif de rendre compte des activités et du fonctionnement des associations culturelles luxembourgeoises ainsi que des défis qui se posent actuellement à elles. Comme nous l'avons souligné dans une note en introduction, le caractère exploratoire de cette étude ne doit pas être sous-estimé. En effet, le fait de s'intéresser aux associations culturelles versus les autres associations réduisait

substantiellement les possibilités d'analyses, la taille de l'échantillon se trouvant fortement réduite. Or, la validité des estimations dépend fortement, entre autres choses, de la taille de l'échantillon utilisé. Aussi, les résultats présentés dans le cadre de cette étude doivent-ils être interprétés comme étant un premier coup de sonde au sein des associations culturelles luxembourgeoises. Celui-ci a permis d'identifier un certain nombre de caractéristiques de ce secteur d'activité ainsi que certains problèmes que ce secteur rencontre actuellement. Il demeure néanmoins que ce premier coup de sonde nécessiterait d'être approfondi, notamment pour mieux saisir la diversité des associations culturelles. La taille réduite de l'échantillon nous a obligés, en effet, à regrouper l'ensemble des associations culturelles au sein d'un même groupe. Or, non seulement les associations culturelles ne constituent pas un groupe homogène (notamment au niveau des activités, des ressources disponibles et de la clientèle cible), mais on peut croire que toutes n'ont pas la même histoire, les mêmes difficultés et les mêmes défis. Une enquête plus approfondie sur les associations culturelles mériterait dès lors d'être réalisée. Au moyen d'un questionnaire plus spécifiquement adapté aux réalités des associations culturelles, celle-ci devrait idéalement permettre d'approfondir la question des problèmes ou difficultés que rencontrent actuellement les associations culturelles.

BIBLIOGRAPHIE

Blond-Hanten, C., Lejealle, B., Segura, J., & Waltzer, L. (2010). *Le secteur associatif au Luxembourg. Rapport réalisé pour l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte*. Esch-sur-Alzette, CEPS/INSTEAD, <http://www.ceps.lu/pdf/3/art1522.pdf>.

Borsenberger, M., Cassilde, S., Lamour, C., & Bardes, J. (2011). *Les pratiques culturelles au Luxembourg. Volume 1/2 - Résultats de l'enquête Culture 2009*. Esch-sur-Alzette, CEPS/INSTEAD.

Borsi, L., Frising, A., Osier, G., Reiff, P., Ries, J., & Zhalen, P. (2010). *Rapport travail et cohésion sociale. Cahier économique no 111*. Luxembourg, Statec.

Salamon, L. M., & Anheier, H. K. (1996). *The international classification of nonprofit organizations*. Baltimore, Working Papers of the John Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project.

Fleury, C. (2011). *Les immigrants et les syndicats*, Esch-sur-Alzette, CEPS/INSTEAD, Working Paper, à paraître.

Statistique Canada. (2005). *Force vitale de la collectivité. Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*. Ottawa, Statistique Canada, no 61-533XIF au catalogue, édition révisée.

Tchernonog, V. (2007). *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Paris, Juris-Association, Dalloz.

CEPS
I N S T E A D

3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu